ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1325 - 26 novembre 1993 - prix : 9 F

Un pouvoir qui pleure les morts de froid ... que sa politique provoque !

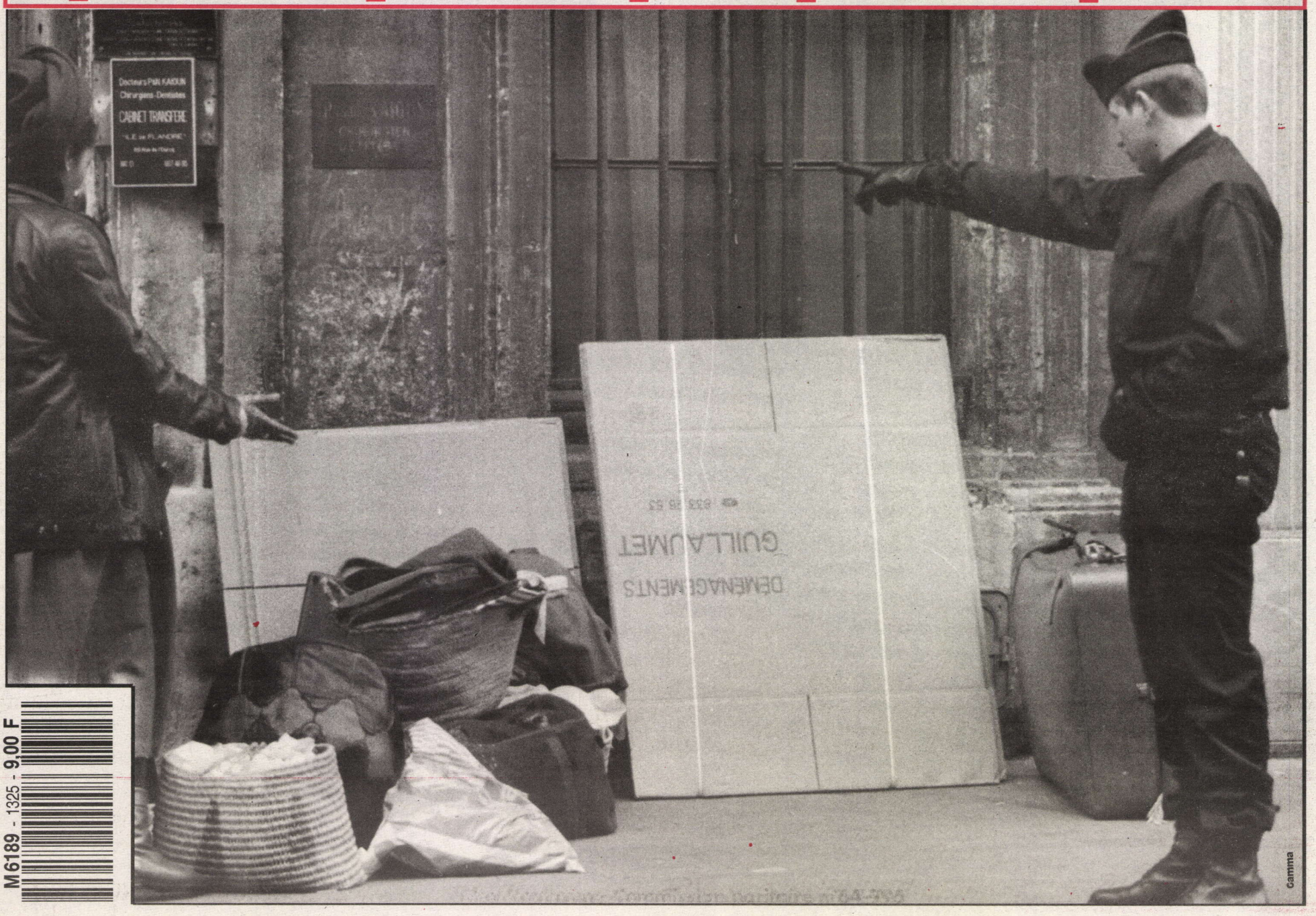

M 6189 - 1325 - 9.00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

UN POUVOIR QUI PLEURE LES MORTS DE FROID... QUE SA POLITIQUE PROVOQUE !

L'hiver n'est pas encore commencé et l'on compte déjà plus d'une dizaine de morts de froid, des sans-domicile-fixe retrouvés sans vie, après une nuit glaciale.

Du coup, la presse, le gouvernement, les autorités s'émeuvent... ou font semblant. Simone Veil, la dame patronesse en chef de l'équipe Balladur, s'est même déplacée, dimanche soir, se faire voir en visitant les centres de secours ouverts en urgence dans la capitale. Ce qui, à défaut de régler les problèmes, est destiné à faire croire au bon peuple que le gouvernement a un cœur et s'emploie à les résoudre.

Il y aurait à ce jour plus de 500 000 sans-domicile-fixe dans le pays. Des gens de plus en plus jeunes qui ne sont pas nés dans la rue, mais qui finissent par y échouer, au bout d'un parcours classique : plus d'emploi, donc plus de revenus, plus de possibilité de payer un loyer et puis, après quelques jours de galère, plus aucune possibilité de figurer parmi les gens présentables, embauchables, sur un marché de l'emploi de toute façon saturé.

Les gouvernants nous ont expliqué que certains SDF, initiales qui désignent les nouveaux pauvres, les nouveaux clochards, que la société a jetés sur le pavé, préfèrent souvent se cacher plutôt que d'être hébergés dans les centres de secours. Autrement dit, s'ils meurent, c'est de leur faute, le gouvernement avait tout prévu.

Il a si bien tout prévu qu'un nouveau projet de loi, déjà adopté par la Commission des lois, prévoit des peines sévères de prison et de lourdes amendes, pour les squatters et leurs complices, c'est-à-dire tous ceux qui les soutiennent.

Désormais les gens expulsés d'un immeuble ne pourraient plus planter leur tente devant la mairie de leur arrondissement, ou sur un terrain vague en attente de construction. Les gendarmes, les mêmes que l'on nous montre ramasser si obligeamment les clochards pour leur éviter de mourir de froid, viendraient, avec leurs cars et leurs grenades lacrymogènes, pour les chasser de leur campement provisoire et les remettre à la rue ou... les jeter en prison.

Il s'agit bien des mêmes gendarmes, du même gouvernement, dame patronesse comprise, des mêmes sans-domicile-fixe. Et il s'agit de la logique capitaliste. Pour sauvegarder les profits des patrons, on a réduit des millions de travailleurs au chômage ; avec la complicité de l'Etat. Tant pis pour ceux qui coulent, qui ne peuvent plus payer leur loyer. On les jette à la rue. Avec la complicité du même Etat. Cette machine à fabriquer les pauvres, les nouveaux, les anciens, les à-venir, n'obéit qu'à une seule loi, celle du profit.

Après, quand la pauvreté est trop visible, voire trop menaçante, les Balladur et leurs semblables viennent nous expliquer que l'Etat ne peut pas tout, que la solidarité individuelle doit se manifester, et on nous donne en exemple les quelques entreprises de charité qui distribuent, au compte-gouttes et à des conditions souvent spéciales, soupe chaude et couverture pour un lit à la semaine ou à la nuit, en donnant bonne conscience à ces assassins.

L'hiver fera d'autres morts, parce que la société fabriquera d'autres pauvres. Parce que depuis des années les inégalités sociales se creusent et que les riches se croient tout permis.

Si les travailleurs ne veulent pas avoir pour avenir la chute dans l'univers sordide des sans-domicile-fixe, s'ils ne veulent pas, comme dans les année Trente, revivre les soupes populaires et les marches de la faim, il leur faut réagir, et vite. Car il n'y a pas de fatalité dans la crise : l'argent ne manque pas, il s'affiche à la Bourse, dans les bilans financiers des entreprises, dans la vente florissante des produits de luxe.

Les travailleurs ont la possibilité de réagir, de n'accepter ni licenciement, ni perte de salaire, ni atteinte à leur niveau de vie. Sous ses airs suffisants, Balladur a peur des réactions possibles des travailleurs. Sa reculade récente face aux grévistes d'Air France l'a montré.

Alors il est grand temps de ne plus permettre que les possédants prospèrent sur la surexploitation des travailleurs, la misère des sans-travail et la déchéance des sans-domicile-fixe.

La manifestation du 18 novembre

LO

LO

Le 18 novembre, 7 000 à 9 000 travailleurs participaient à la manifestation de protestation contre les plans de licenciements annoncés dans les entreprises du secteur public et nationalisé, entreprises dépendant donc de l'Etat d'une façon ou d'une autre.

A l'origine de cette journée, il y avait l'initiative de la CGT et de la CFDT de Bull (FO s'étant très vite retirée de la partie) de s'adresser aux entreprises concernées par les mesures annoncées lors du fameux "mercredi noir" de septembre, où l'on apprenait d'un seul coup qu'il se préparait 15 à 20 000 suppressions d'emplois dans des entreprises liées à l'Etat.

Cette initiative a semblé un moment être reprise en charge, au moins par la CGT, au-delà même des syndicats des entreprises qui avaient répondu à l'appel de ceux de Bull. Dès lors on pouvait penser que, pour cette dernière en tout cas, cette journée qui venait après celle du 12 octobre et aussi après la grève victorieuse d'Air France, allait lui permettre d'afficher sa volonté de peser pour une généralisation des luttes, comme son secrétaire général, Louis Viannet, se plaît à le répéter ces derniers temps.

Il n'en a rien été. Dans un certain nombre de secteurs, on avait vu des responsables syndicaux, entre autres ceux de la CGT, prendre position en faveur d'une action pour le 18 novembre. Mais on les a vus par la suite battre en retraite. Cela s'est traduit par le fait que le 18 novembre n'a été qu'une journée d'action à l'image de la précédente ; c'est-à-dire donnant l'impression – amplement justifiée – que les appareils syndicaux n'avaient nullement l'intention de donner corps à l'idée d'une lutte d'ensemble, à l'idée d'une riposte générale de toute la classe ouvrière, mais se contentaient uniquement d'orchestrer ce qui se faisait.

Dans ces conditions – pour les syndicats présents dans cette initiative, car en ce qui concerne FO elle en a été absente – justement parce que les appareils syndicaux n'avaient nullement mis leur poids pour qu'elle soit spectaculaire, cette journée est apparue comme un succès, relatif, certes, mais un succès quand même. La participation des travailleurs d'entreprises concernées, directement ou pas, par les décisions du "mercredi noir", tels ceux de la SNECMA, de Bull, de Thomson, n'était pas négligeable.

Et parce que le gouvernement craint que la politique dont il est pourtant l'instigateur ne provoque des explosions, il s'est voulu rassurant, en annonçant aux représentants syndicaux reçus à la fin de cette manifestation qu'il n'y aurait pas de licenciements "secs" dans le secteur public. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il n'y aura pas de suppressions d'emplois. Et cela ne rassure pas sur le sort, dans quelques mois, de ceux que l'on va chasser des entreprises selon des modalités diverses et variées.

J.-P. V.

Le programme "quinquennal" de Balladur

RIEN CONTRE LE CHÔMAGE MAIS DES CADEAUX BIEN RÉELS POUR LE PATRONAT

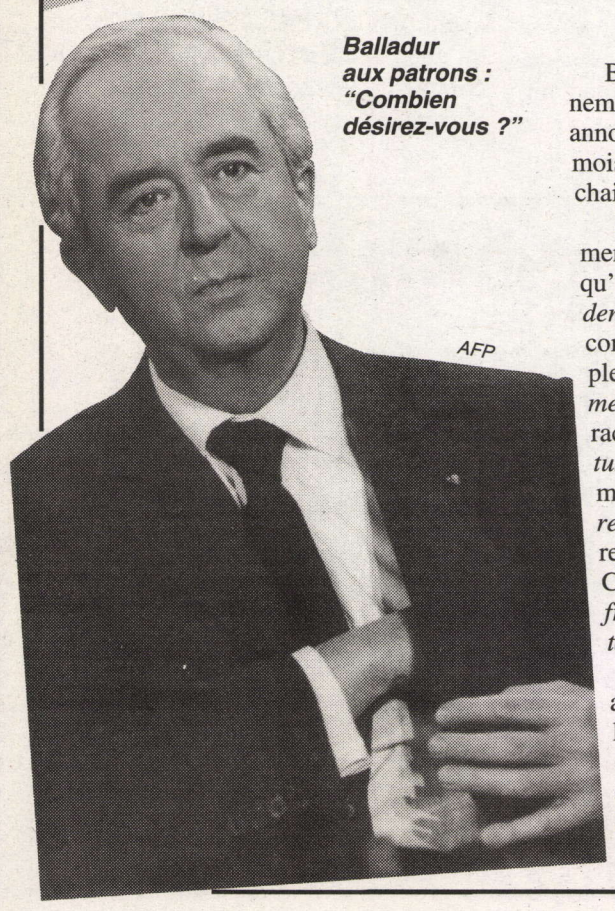

Balladur aux patrons : "Combien désirez-vous ?"

AFP

Balladur, qui avait réuni son gouvernement dimanche 21 novembre, a annoncé son programme pour les six mois à venir ainsi que pour les cinq prochaines années.

Rien de bien nouveau n'est évidemment sorti de ce séminaire. Mais puisqu'*"il est temps que les Français entendent un message d'espoir"*, il y est allé, comme ses prédécesseurs, de son couplet sur le fait que *"les choses commencent à aller mieux"*. Comme Chirac qui apercevait en 1975 le *"bout du tunnel"*, ou Mauroy qui en 1983 affirmait que *"tous les indicateurs se remettent au vert"*, Balladur a donc rejoint les adeptes de la méthode Coué en déclarant que *"l'économie française donne des signes incontestables de raffermissement"*.

Les chômeurs, dont le nombre atteignait officiellement 3,24 millions en septembre dernier, risquent d'attendre encore longtemps les effets de ce "mieux" ! Tout comme les dizaines de travailleurs dont l'emploi est aujourd'hui menacé par les "plans de redressement" décidés aussi bien dans le secteur privé que dans les entreprises publiques. Et comme l'ensemble des salariés qui ont vu cette année encore leur pouvoir d'achat amputé par le blocage des salaires et l'augmentation des prélèvements comme la CSG et l'assurance-chômage.

Quant aux perspectives de croissance de l'économie, dont Balladur nous affirme qu'elles devraient se situer autour de 1,4 % l'an prochain, elles n'empêchaient pas le jour même la Bourse d'enregistrer sa plus forte baisse depuis octobre 1992 avec près de 3 % de repli. Elle suivait d'ailleurs en cela l'orientation à la baisse des principales places financières de Tokyo, Londres et Francfort, dont les commentateurs nous disent qu'elle serait provoquée par les "trop bonnes nouvelles" concernant l'économie américaine !

Restent les objectifs de Balladur en matière d'emploi ; ils sont tout, sauf ambitieux. Alors qu'au lendemain de son arrivée au gouvernement, il promettait de stabiliser le chômage d'ici la fin de l'année, il n'espère plus que *"réduire considérablement* (sa) *progression"*. En particulier, il dit vouloir ramener le taux de chômage chez les jeunes à 10 ou 12 %... dans les cinq ans à venir. Il est vrai que ce taux étant passé de 20,8 % à 24,6 % en un an, Balladur peut espérer ne pas faire pire. Pour y parvenir, il a d'ailleurs promis de nouvelles incitations financières au patronat.

Mais ce faisant, il risque bien de ne faire que déplacer le problème, en incitant les entreprises à se débarrasser des salariés les plus anciens pour embaucher à leur place une main-d'œuvre plus avantageuse.

En réalité, sous couvert de relancer l'énonomie, Balladur qui, comme ses prédécesseurs, navigue à vue, se contente de multiplier les concessions au patronat. Des cadeaux que la bourgeoisie empoche et avec lesquels elle s'empresse de spéculer, mais qu'elle n'a nullement l'envie d'investir dans la production ni pour développer les emplois.

Roger MEYNIER

Opération coup de poing contre les Kurdes

POUR LES BEAUX YEUX DU GOUVERNEMENT TURC ... ET DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN TURQUIE

Une semaine après son coup de filet spectaculaire contre les milieux musulmans intégristes algériens, Pasqua s'est lancé dans une nouvelle opération coup de poing, jeudi 18 novembre, à 6 heures du ma tin, contre les milieux kurdes de la région parisienne et de 25 départements. Va-t-on avoir droit toutes les semaines au coup de publicité de Pasqua qui, sous prétexte de lutte tous azimuts contre le terrorisme, positionne sa personne pour les batailles... électorales à venir ?

Toujours est-il que, cette fois, l'opération qui consiste à tirer les gens du lit, à fouiller les maisons, à arrêter au moindre soupçon, a été engagée contre des Kurdes, réfugiés politiques pour la plupart, car tout le monde sait à quels massacres, persécutions, oppression est soumis ce petit peuple écartelé depuis des décennies entre pas moins de 5 pays en particulier, l'Iran, l'Irak et la Turquie.

Au Kurdistan turc en particulier, l'organisation nationaliste kurde PKK est engagée dans une véritable guerre avec l'armée turque. C'est cette organisation qui a pris en otage l'été dernier six touristes, dont quatre français, relâchés au bout d'une quinzaine de jours, et qui s'est attaquée à quelques bâtiments officiels turcs dans quelques pays d'Europe dont la France, pour attirer l'attention.

Le prétexte de la rafle est que le PKK aurait pu préparer des attentats à la fin novembre pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. En fait le rôle du PKK en France est surtout de recueillir de l'argent. Mais qu'à cela ne tienne, sous prétexte de prévenir les risques, la police se permet ainsi d'opérer des rafles de grande envergure dans n'importe quel milieu.

L'opération s'est soldée par 111 arrestations, quelques expulsions de personnes en situation irrégulière, et maintenant 24 personnes viennent d'être

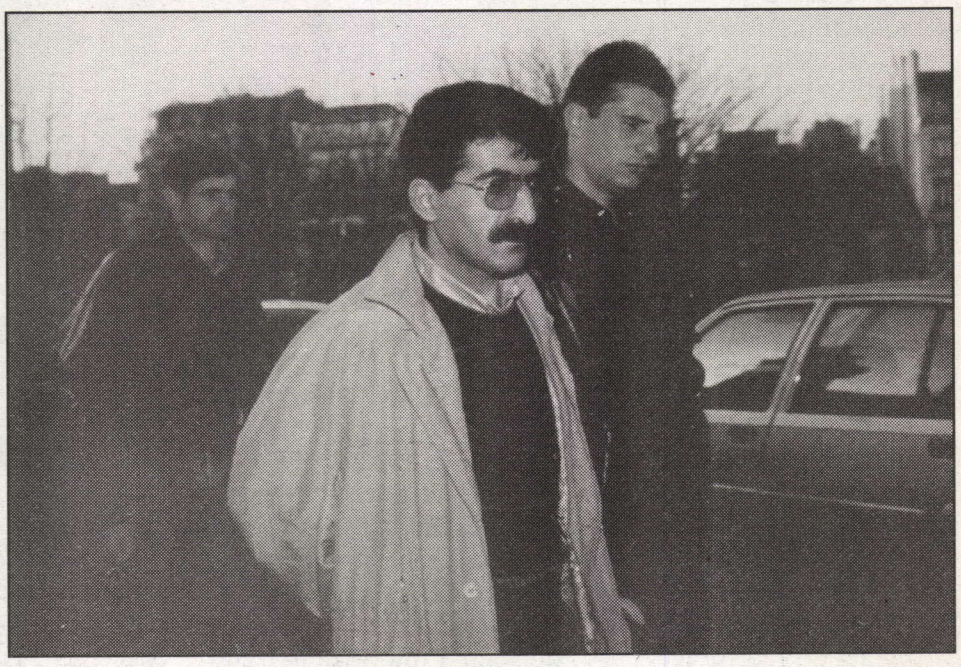

Bastignac/GAMMA

inculpées. Les chefs d'inculpation sont tout de même bien révélateurs du fait que la police n'a finalement pas trouvé grand-chose : un seul a été inculpé d'extorsion de fonds et deux *"d'infraction à la législation sur les étrangers"*. Tous les autres sont inculpés, simplement en raison de leurs liens avec le PKK, *"d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste"*.

Bien entendu, Pasqua n'a pas opéré de rafles dans les milieux officiels turcs en France, ni inculpé aucun représentant du gouvernement turc bien que celui-ci se livre, avec tous les moyens que possède un Etat, à un terrorisme à grande échelle contre les populations civiles kurdes. Il a tout juste reconnu qu'il était *"possible que cette cause* (la cause kurde) *mérite quelque sympathie"*.

Mais en l'occurrence, c'est envers le gouvernement turc que le gouvernement français manifeste sa sympathie avec cette opération. Il tient aux bonnes relations avec le gouvernement d'un pays où les capitaux français figurent en bonne place des investissements étrangers. Il s'agit avant tout d'entretenir un climat officiel favorable aux bonnes affaires des grandes entreprises françaises. Et tant pis si cela implique de soutenir des régimes d'oppresseurs et de massacreurs. Après tout l'impérialisme français a fait bien pire encore et ses dirigeants n'ont aucune raison de se montrer dégoûtés, tout démocrates qu'ils se proclament.

Quant à prétendre qu'il s'agit d'assurer la sécurité de la population et d'écarter les risques d'attentats, c'est tout de même un peu fort. Car se ranger aussi ouvertement dans le camp des oppresseurs, c'est au contraire attirer de possibles représailles. Mais les gouvernants se moquent bien des intérêts des populations, qu'elles soient ici ou au Kurdistan. Seuls comptent les intérêts financiers... et les jeux politiciens.

Dominique CHABLIS

Réunions publiques de LUTTE OUVRIÈRE

avec

Arlette LAGUILLER

"Le communisme a-t-il fait faillite ?"
Vous êtes communiste, vous l'avez été, ou vous vous interrogez sur les bouleversements à l'Est,

Arlette Laguiller

vous invite

• à TOULOUSE
Jeudi 25 novembre à 20 h 30
Bourse du Travail - Place Saint-Sernin

• à BORDEAUX
Vendredi 26 novembre à 20 h 30
Athénée Municipal - Place Saint-Christoly

• à BOURGES
Dimanche 28 novembre à 16 heures
Palais des Congrès

• à ORLÉANS
Mardi 30 novembre à 20 h 30
Salle Fernand Pellicer
La Source - (face au Centre de Chèques Postaux)

Prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

L'ALGÉRIE EN CRISE

Vendredi 17 décembre 1993
à 20 h 30

Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor
75005 Paris

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

Nationalisation privatisation

A TOUS LES COUPS ILS GAGNENT

Le gouvernement vient d'annoncer que le prix de vente de l'action Rhône-Poulenc (RP) est de 135 F. Il faut dire que Bérégovoy avait déjà privatisé un morceau du groupe au début de l'année en permettant l'émission d'actions RP.

On peut dire que chaque changement de statut du groupe aura été une occasion pour les riches de s'en mettre plein les poches. La nationalisation de 1982 avait été grassement indemnisée.

La privatisation va permettre à toute une série de nantis de s'enrichir en faisant "travailler leur argent" comme on dit, c'est-à-dire en se tournant les pouces grâce à leur paquet d'actions.

Evidemment toutes ces opérations se font sur notre dos. Ici même, à l'usine, 200 emplois ont été supprimés depuis 1982 mais la charge de travail n'a pas diminué.

Alors selon la presse, le *"contexte boursier"* est bon pour privatiser Rhône-Poulenc. Mais le "contexte social" pourrait bien se gâter si nous nous mettons en colère pour réclamer notre dû.

Extrait du bulletin *LO* RPB Elbeuf

TOURS

UN COMMANDO ANTI-IVG SÉVIT

Le centre d'IVG de l'hôpital Bretonneau de Tours a été investi, jeudi 18 novembre, par un commando de neuf individus opposés à l'avortement, dont la présidente du mouvement "la Trêve de dieu" (tout un programme !), qui s'était fait porter pâle le même jour où elle devait comparaître à Bordeaux dans un procès pour des faits semblables.

Arrivés vers 8 heures dans une salle du service, ils se sont enchaînés entre eux avec de gros antivols renforcés de béton et la police a mis plusieurs heures à les détacher pour les évacuer. Comme disait un médecin du service, cité par le journal local : *"les voleurs de motos mettent moins de temps pour cisailler un antivol"*...

Dans la ville de Royer, qui s'était rendu célèbre en d'autres temps pour sa croisade moraliste et qui n'a d'ailleurs pas jugé utile de réagir publiquement à ce forfait, le droit des femmes à choisir librement leurs grossesses a été, comme ailleurs, conquis de haute lutte. Le retour en force, ces derniers temps, de ce genre de mouvement réactionnaire et moyenâgeux doit inciter à la vigilance tous les partisans de la liberté des femmes d'avorter si elles le désirent.

Correspondant LO

Leur société

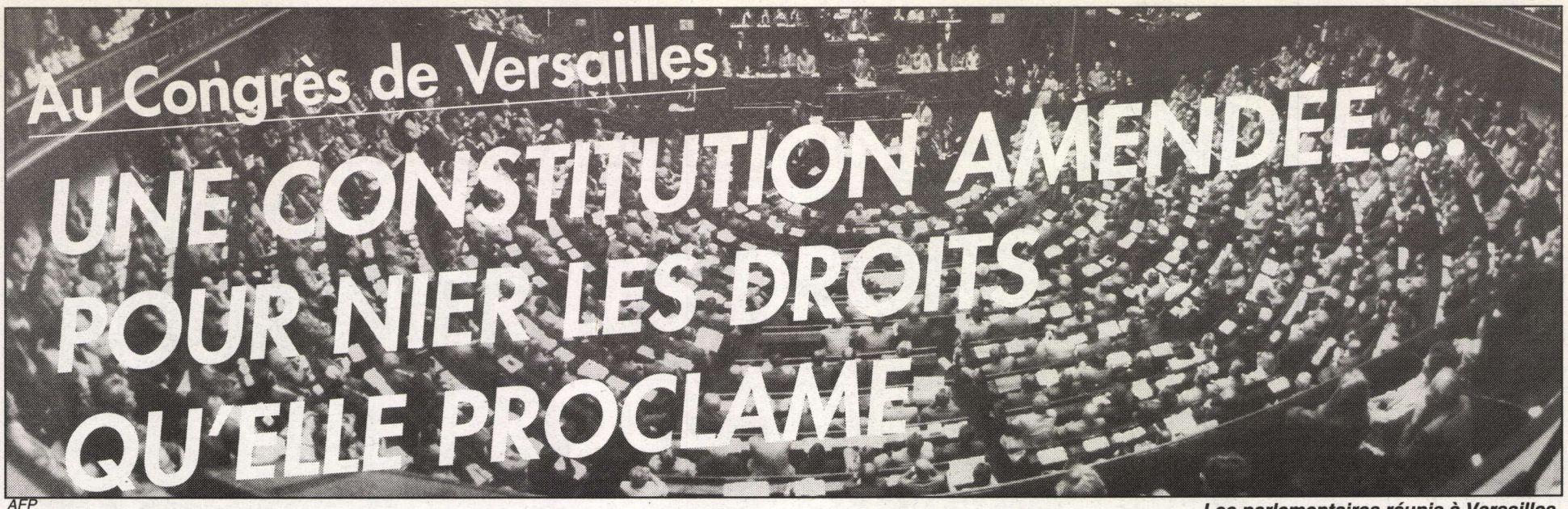

AFP

Les parlementaires réunis à Versailles.

Lors de la réunion du Congrès qui s'est tenue à Versailles le vendredi 19 septembre, Balladur a été clair. Il s'agissait pour lui, en réunissant tous les parlementaires, de faire *"respecter l'engagement que nous avons pris devant les Français sur un point essentiel : la maîtrise de l'immigration."*

Et de s'en prendre au Conseil constitutionnel, présidé par le socialiste Robert Badinter, qui, durant l'été dernier, avait quelque peu écorné le projet de loi présenté par Pasqua sur le contrôle de l'immigration justement. Une volée de bois vert s'est donc abattue sur les "sages", accusés d'outrepasser leurs fonctions, de *"critiquer les propos du Premier ministre et d'entamer une polémique avec celui-ci"*. Bref de s'ériger "en gouvernement des juges".

Certains parlementaires ont tout de même mis quelques bémols à leurs critiques, se souvenant sans doute que par le passé ce même Conseil constitutionnel, composé d'autres membres il est vrai, avait fait obstacle à des décisions d'un gouvernement de gauche. Ce fut le cas en 1982, lorsque le Conseil, présidé par un certain Roger Frey, avait censuré plusieurs articles de la loi sur les nationalisations. Des critiques émanant du Parti Socialiste et du Parti Communiste s'étaient alors élevées, accusant Roger Frey d'être trop lié au milieu des affaires. C'était alors la droite qui avait pris fait et cause pour le Conseil. Alain Juppé avait réagi en ces termes : *"Il serait inquiétant que la décision du Conseil donne lieu à une campagne de dénigrement. Cela signifierait que l'actuelle majorité* (la gauche à l'époque) *supporte de moins en moins bien les règles qui garantissent l'existence, en France, d'un Etat de droit."*

On pourrait aujourd'hui reprendre ces mêmes propos et les adresser à tous ceux qui, à droite, ont frémi d'horreur quand le Conseil constitutionnel a quelque peu amendé le loi Pasqua sur l'immigration.

Cela s'était passé en août dernier. Sur les cinquante et un articles que comporte la loi Pasqua, huit ont été amendés. Mais l'ensemble du dispositif, à quelques exceptions près, restait en place, ce qui n'empêcha pas Pasqua de crier au scandale et de s'en prendre à ceux qui, au sein du Conseil constitutionnel, *"ont un engagement politique qui (...) majoritairement n'est pas celui qui correspond à la majorité actuelle."*

Balladur, Pasqua et consorts n'en sont pas restés là. Pour laver l'affront du Conseil, le ministre de l'Intérieur a demandé et obtenu rien moins qu'une révision constitutionnelle.

Jusqu'alors, la Constitution prévoyait que *"tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République"*. Avec la loi Pasqua cette obligation devient une simple éventualité.

L'argument de Pasqua était le suivant : en 1990, la France a signé avec neuf pays européens les accords de Schengen. D'après ces accords un pays signataire pourra désormais refouler les demandeurs d'asile refusés dans d'autres pays d'Europe. Et comme l'obligation d'asile est battue en brèche, un pays, la France en l'occurrence, pourra tout aussi bien refuser les demandes directes qui lui sont faites. C'est l'annulation de ces dispositions par le Conseil constitutionnel qui a déclenché le courroux de Pasqua. Et du courroux affiché au cinéma, il y avait un petit pas, vite franchi par lui et ses amis.

Au lieu donc d'édicter une loi qui aurait pu définir les conditions dans lesquelles un demandeur d'asile aurait pu saisir l'OFPRA (l'Office français de protection des réfugiés et apatrides), ils ont préféré réunir le Congrès et réformer la Constitution. Ce qu'ils firent en ajoutant un article précisant que *"la République peut conclure avec les Etats européens qui lui sont liés (...) des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile."* Tout cela pour bien montrer à l'opinion publique la plus réactionnaire que le gouvernement affiche toujours le même zèle contre les immigrés et ne se laissera pas mettre une brindille dans les roues par un quelconque Badinter.

Et voilà comment on peut proclamer un droit au début d'une Constitution, pour le nier ensuite dans un autre article ! Toute cette mise en scène est lourde de démagogie et destinée à frapper les esprits, en particulier ceux de l'extrême-droite, que la droite ne cesse de cajoler en prévision des prochaines échéances électorales. Avec le résultat de pousser encore un peu plus toute la société sur une voie réactionnaire, c'est rendre irrespirable toute la vie sociale pour les plus pauvres, immigrés ou pas.

Georges LATTIER

Dans le monde

République Tchèque

DÉMOCRATIE, QUAND TU NOUS TIENS !

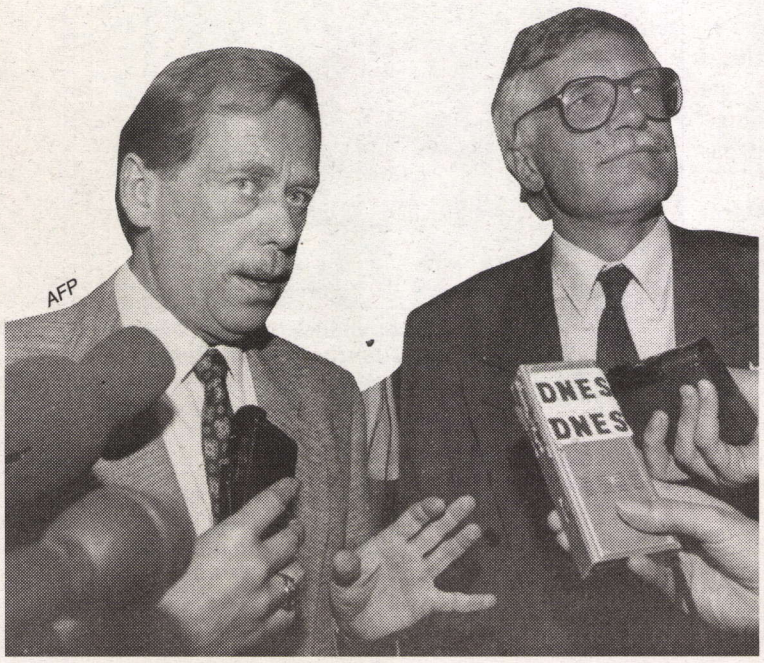

Vaclav Havel et Vaclav Klaus

La République Tchèque a, depuis sa récente création (par division de l'ex-Tchécoslovaquie entre République Tchèque et Slovaquie), instauré une législation interdisant la double citoyenneté tchèque et slovaque.

On imagine tous les problèmes individuels que cela peut entraîner, étant donné en particulier les brassages qui ont pu avoir lieu dans ce qui était un seul et même pays depuis 1918, les mariages, etc.

Sans doute y a-t-il, derrière cette préoccupation jalouse de la "pureté" des citoyens tchèques, une grande part de démagogie chauvine, dirigée en particulier contre les Tziganes vivant en République Tchèque mais originaires de l'ex-partie slovaque de l'ex-Fédération. C'est une manière de limiter l'octroi de la citoyenneté – ou de faire savoir qu'on en a la volonté – à ces Tziganes, déjà traités en habitants de seconde zone, en butte au mépris, voire parfois à des agressions violentes.

C'est en vertu de cette législation, patronnée non seulement par le Premier ministre bien réactionnaire Vaclav Klaus mais aussi par le président Vaclav Havel, que Petr Uhl vient d'être déchu de sa citoyenneté tchèque. Dissident connu sous l'ancien régime de Démocratie Populaire, devenu député et directeur de l'agence de presse officielle CTK après 1989, il est adversaire de la partition de la Tchécolovaquie et, à ce titre, il avait demandé la citoyenneté slovaque (la Slovaquie, elle, reconnaît la double citoyenneté, du moins pour le moment).

La démocratie étant en marche, comme on sait, en Europe centrale, le Parlement tchèque vient par ailleurs d'adopter un amendement au code pénal qui prévoit une peine de prison ferme pouvant aller jusqu'à deux ans, en cas de "diffamation" du président, des députés ou des ministres... C'est une législation du même genre qui, avant 1989, permettait de condamner à de lourdes peines ceux qui critiquaient les dirigeants staliniens.

Un certain Vaclav Havel va – peut-être – refuser de signer la nouvelle mouture aujourd'hui (d'autant que Amnesty International la dénonce)...?

En tous les cas, la République Tchèque a beau être de création récente, ses dirigeants politiques ne traînent pas pour lui imprimer les marques de la sénilité.

Christiane LE GUERN

Etats-Unis

Anzin/Gamma

J.F. Kennedy serrant des mains.

Trente ans après son assassinat à Dallas

Edinger/Gamma

LE MYTHE D'UN KENNEDY RÉFORMATEUR

C'est le 22 novembre 1963 que le chef d'Etat américain, John F. Kennedy, fut assassiné à Dallas lors d'un voyage officiel au Texas. Officiellement, l'assassin était Lee Oswald, tireur isolé. C'est du moins ce qu'avaient conclu les 888 pages de la commission Warren, chargée en théorie de faire "toute la lumière" sur ce crime et, en pratique, de classer au plus vite cette affaire.

Dès le début, la multiplication des détails troublants et des contradictions n'ont pas manqué d'alimenter des spéculations pas toujours dénuées de bon sens. Par exemple, l'exécution, quelques heures après la mort de Kennedy, de Lee Oswald, abattu à coups de revolver par un membre de la pègre, Ruby, dans les locaux du commissariat de Dallas, sous les caméras de télévision, avait tout pour conforter l'impression d'un coup monté. Comment ne pas y voir, en effet, l'élimination de celui qui pouvait n'avoir été qu'un leurre destiné à couvrir, peut-être malgré lui, les véritables tueurs.

UN FILON COMMERCIAL...

En trente ans, l'exploitation de la mort de Kennedy est devenue une véritable industrie. Elle a entraîné la publication de millions de pages imprimées, d'articles de presse, de livres, de films. Cet anniversaire offre une occasion de relancer ce commerce lucratif. On vend ainsi, aux Etats-Unis, un CD-Rom stockant, sur un support ressemblant à un disque compact, l'équivalent d'une encyclopédie, photos comprises. On y trouve réunis textes, films et bandes-son présentant la plupart des thèses et des contre-thèses, dont le film d'Oliver Stone, *J.F.K.*, s'était lui aussi fait l'écho, l'an dernier, en mélangeant quelques-unes de ces hypothèses.

30 ans après, un nouveau public n'ayant pas eu la connaissance des données apparentes de cette affaire constitue un marché que des hommes d'affaires font prospérer. On ressort comme des "nouveautés" quelques-uns des plus invraisemblables éléments de culpabilité du seul Oswald, comme cette "balle magique" qui a réussi à blesser à la fois Kennedy et l'homme politique assis devant lui, au côté du chauffeur, grâce à un périple plus proche du billard que de la balistique.

ARC

L'assassinat de Lee H. Oswald par Jack Ruby.

Il y a de quoi sourire quand on lit à la Une du magazine *Newsweek*, *"Ce que le gouvernement a tenu secret"*, car évidemment les auteurs du titre et des articles n'ont pas grand-chose à ajouter à ce que l'on sait déjà. Ces prétendues "révélations" reviennent pour l'essentiel à ramener le lecteur au point de départ : la thèse du tireur isolé bien préférable, pour la quiétude des lecteurs, à celle du complot, elle-même éclatée dans toutes les directions : le pentagone, la CIA, le FBI, la mafia, les castristes, les anticastristes, les communistes ou l'extrême-droite raciste.

... QUI RELANCE LE MYTHE D'UN PRÉSIDENT RÉFORMATEUR

Mais si cette deuxième jeunesse d'une vieille affaire a de quoi déclencher la nausée, elle n'est pas sans arrière-pensées. Elle entend aussi rajeunir le "mythe Kennedy", la fable du président réformateur tué dans la fleur de l'âge par un tueur mégalomane. En ces temps où la réalité américaine, comme celle de la plupart des pays industrialisés, prend des airs de cauchemars, avec la récession, la misère qui multiplie les laissés-pour-compte, un peu de rêve peut offrir, un temps, un dérivatif. Alors pourquoi ne pas essayer de vendre une seconde fois la légende d'un président réformateur, au moment justement où le président en place, Clinton, se présente comme un Kennedy bis. Mais cette image est une invention pure et simple.

Car s'il paraît impossible, dans l'état actuel des informations existantes, de prouver de manière indiscutable ce qui a conduit à son élimination, si les commanditaires se sont évanouis dans la nature, son action politique, elle, a laissé des traces.

Derrière l'image tour à tour familiale ou d'une décontraction étudiée, très différente de ses prédécesseurs Truman ou Eisenhower, Kennedy n'en était pas moins, comme eux, un produit ultra sélectionné du monde politique américain. Fils d'une grande famille de la bourgeoisie catholique, il avait fréquenté les meilleures écoles, exercé des responsabilités d'officier et surtout exercé de 1946 à 1960, date de son élection, son métier de politicien démocrate, participant tous les deux ans à des campagnes politiques. Parvenu au sommet de l'Etat, il en était un des éléments constituants et aucune de ses décisions ne pouvait s'écarter des orientations de l'Etat américain.

UN SERVITEUR DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN,...

Les défenseurs du mythe l'opposent, par exemple, à Johnson, son vice-président et son successeur après l'assassinat. Ce dernier serait le responsable de l'intensification de la guerre du Vietnam. Pourtant, c'est Kennedy qui fit passer le nombre des conseillers américains basés au Vietnam de 900 à 17 000. Et, en 1971, la publication de documents du Pentagone montrait qu'il n'avait jamais été question, ni pour lui, ni pour l'administration américaine, d'y mettre un terme. Il a transformé, expliquait ce document, *"le pari du risque limité assumé par Eisenhower (...) en un engagement illimité"*, pour maintenir, comme ses prédécesseurs, l'hégémonie des Etats-Unis sur la planète. De la même manière et dans le même cadre, sous sa présidence eut lieu en 1961 la tentative d'invasion de Cuba par des anticastristes réactionnaires encadrés et équipés par l'armée et les services secrets américains.

Quant à son action supposée contre la ségrégation raciale, il essaya surtout de s'adapter à une situation qu'il n'avait pas désirée. Il parvint à la présidence au moment où se développait un mouvement noir contre la ségrégation raciale dans un pays où les relations entre Noirs et Blancs étaient, notamment dans le Sud, assez proches de l'Apartheid sud-africain. Kennedy ne précédait pas ce mouvement, il le gérait tant bien que mal et plutôt mal que bien. Son programme en faveur des Noirs lancé début 1963, par exemple, était une si pâle défense du droit de vote des Noirs, qu'il encouragea plutôt le mouvement à se radicaliser.

... AU SERVICE DE SA CLASSE, JUSQU'AU BOUT

De fait, l'Etat fédéral américain ne parvenait pas à faire appliquer par l'administration raciste des Etats du Sud sa politique de déségrégation. Il se heurtait à la résistance d'une partie de l'appareil d'Etat qui pourrait bien être celle qui arma le ou les tueurs. Et c'est encore parce qu'il était un homme d'Etat responsable devant sa classe, la bourgeoisie, qu'il se lança dans cette tournée dans les Etats du Sud perçue alors comme une provocation, un peu comme De Gaulle bravait, à peu près à la même époque, les tueurs de l'OAS.

Comme De Gaulle, Kennedy fut l'un des premiers présidents à utiliser la télévision. Il sut superposer une image libérale sur ce qu'il faisait vraiment. *"Sans la télévision, nous ne pourrions pas survivre"*, avait-il expliqué. Mais c'est peut-être de cela qu'il est mort : perçu par la fraction la plus bornée de l'appareil d'Etat américain comme un gêneur réformateur là où il n'y avait pourtant qu'un politicien conformiste, ni plus ni moins manœuvrier que ses pairs.

AFP

Le commandant de la base américaine de Guantanamo, à Cuba, devant une carte de l'Ile, en 1962, après l'échec de l'invasion par les anticastristes.

Jacques FONTENOY

Italie

Les élections municipales du 21 novembre

BOSSI, MUSSOLINI, FINI, LES MAUVAISES ODEURS D'UNE "GRANDE LESSIVE"

La polarisation électorale entraînée par l'application du nouveau système majoritaire a eu des effets spectaculaires le 21 novembre, lors des élections municipales qui se sont déroulées dans un certain nombre de grandes villes italiennes, et qui concernaient le quart de l'électorat. On a du mal à retrouver les traces de ces partis dits du centre – démocrates chrétiens, socialistes et autres – qui ont si longtemps gouverné le pays et le gouvernent encore, même si désormais leur temps est sans doute compté. En revanche, on assiste à un véritable éclatement, mettant désormais aux prises un pôle de gauche autour du PDS (ex-Parti Communiste) et, à droite, la Ligue du Nord ou le parti néo-fasciste MSI, sans parler de la spécificité que représente, en Sicile, la Rete de Leoluca Orlando.

MSI ET LIGUE DU NORD À DROITE...

A droite, ce sont d'abord les 31,1 % des voix à la petite-fille du "Duce", Alessandra Mussolini, à Naples, ou les 36,2 % des voix à Gianfranco Fini, secrétaire du MSI, à Rome, qui marquent le décollage électoral de ce parti, longtemps considéré comme le simple résidu des nostalgiques de la période fasciste. Il apparaît ainsi comme un des grands bénéficiaires de la période que vient de connaître l'Italie, dominée par les scandales financiers, les révélations des juges de l'enquête "Mains propres" sur la corruption des principaux partis au pouvoir, en même temps que la multiplication des licenciements et la poussée du chômage et de la crise économique.

Sestin / Gamma

Alessandra Mussolini.

Au Nord de l'Italie, on a déjà assisté, depuis plusieurs années, à la poussée de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, appuyée sur une démagogie électorale aux accents xénophobes et racistes défendant les intérêts du Nord riche contre l'Etat central (*"Rome la voleuse"* selon Bossi) et le Sud présenté comme un repaire de mafieux, de voleurs et de paresseux. Les discours de Bossi ont été payants sur le plan électoral et lui ont permis de récupérer les voix d'une large fraction de cette petite-bourgeoisie aisée habituée auparavant à voter démocrate-chrétien, voire socialiste. L'écroulement de ces formations, atteintes de plein fouet par les scandales, a entraîné l'essor de la Ligue du Nord et lui ont permis, en juin dernier, de conquérir la mairie de Milan.

Les élections de ce 21 novembre sont donc dans une certaine mesure le prolongement de ce phénomène, mais cette fois au Sud. Malgré quelques tentatives pour adapter son discours hors de ses fiefs d'Italie du Nord, la démagogie de Bossi restait essentiellement "nordiste" et avait peu de chances d'avoir prise au Sud. Les leaders du MSI (Mouvement Social Italien) néo-fasciste ont compris que c'était leur chance, d'autant que Rome, Naples et le Sud sont pour eux des lieux d'implantation traditionnels bien plus que le Nord.

Un Gianfranco Fini à Rome et une Alessandra Mussolini à Naples ont donc fait ce qu'il fallait pour occuper, dans ces villes, l'espace politique laissé libre par le discrédit de la Démocratie-Chrétienne et l'inadéquation des discours de la Ligue, et y ont réussi. Les 36,2 % obtenus par Fini à Rome en tant que candidat au poste de maire, et les 32 % recueillis par la liste du MSI, comparés aux 9,7 % obtenus par le MSI aux précédentes élections, les législatives de 1992, témoignent en effet d'une progression spectaculaire ; de même que les 31,1 % obtenus par la petite-fille du "Duce" et les 31,2 % obtenus par la liste du MSI à Naples, comparés aux 9,5 % du MSI lors des législatives de 1992.

Bien sûr, le MSI a cherché dans cette campagne à se donner l'image d'une droite "bon chic bon genre" plutôt que celle de nostalgiques du temps des chemises noires, qu'un Fini ou une Mussolini ont déclarés faire partie du passé. Il reste que c'est pour le MSI une véritable sortie du ghetto et la preuve que, pour toute une partie de l'opinion, on n'a plus honte désormais de voter pour des gens qui évoquent ce triste passé.

Cependant l'effet des nouvelles lois comportant l'élection directe des maires et celle du Conseil municipal suivant un mode de scrutin majoritaire poussant fortement les partis à opérer des alliances a joué partout, mais pas partout au profit des mêmes.

LE SUCCÈS DU PDS ET DE LA RETE ANTIMAFIA

Si au Nord, dans des villes comme Gênes, Venise ou Trieste, la Ligue de Bossi confirme les succès déjà obtenus auparavant à Milan et à Turin, c'est encore autre chose à Palerme, en Sicile, avec le succès de la Rete, ("le réseau") parti fondé par l'ancien maire démocrate-chrétien Leoluca Orlando. Evincé il y a quelque temps par la Démocratie-Chrétienne mafieuse de Palerme, Orlando a pu présenter son parti comme celui de l'"antimafia" et, appuyé par une coalition allant de l'extrême-gauche au centre, conquérir la mairie avec plus de 75 % des voix.

Sestin / Gamma

Orlando.

Mais c'est surtout à gauche que l'effet de la polarisation est sensible. Des regroupements électoraux se sont constitués en effet, dont la principale composante est le PDS (Parti Démocratique de la Gauche) d'Occhetto, autrement dit le Parti Communiste ayant abandonné cette étiquette, allié le plus souvent avec les Verts, la Rete, et le PRC (Parti de la Refondation Communiste), c'est-à-dire la fraction de l'ex-PC ayant gardé l'étiquette communiste mais que cela n'empêche pas, comme on voit, pour peu que ses intérêts électoraux l'y poussent, de refaire l'unité avec une "gauche" des plus fumeuses.

Ainsi, plus que la poussée à gauche dans l'électorat – bien que les listes du PRC enregistrent de bons résultats –, c'est surtout l'effet du système électoral, l'abandon par le PRC de toute politique indépendante et la quasi disparition du Parti Socialiste qui font du PDS d'Occhetto le maître du jeu à gauche. C'est cela qui lui permet d'apparaître désormais comme la principale alternative à une droite éclatée entre la Ligue au Nord, le MSI au Sud, et une Démocratie-Chrétienne laminée.

VERS DES LÉGISLATIVES ANTICIPÉES

Et dès à présent, alors que l'on s'achemine à peu près sûrement vers des élections législatives anticipées au printemps, la question posée est celle des alliances qui pourront se constituer, demain, pour gouverner l'Italie. Comment un parti de gouvernement pourrait-il se reconstituer à droite, entre une Ligue du Nord qui ne sait pas très bien si son régionalisme doit rester un simple artifice de démagogie électorale ou se muer en un véritable séparatisme, et un MSI qui fait de l'unité politique de l'Italie un drapeau ? Et le MSI, malgré ses efforts pour se rendre présentable, peut-il vraiment devenir désormais l'axe du regroupement de tous les politiciens du centre en débandade ? La Démocratie-Chrétienne, si elle ne veut pas disparaître complètement de la scène, doit-elle chercher des alliances à sa gauche, avec le PDS, ou à sa droite ? Que fera son électorat, qui lors du second tour de ces élections, le 5 décembre, aura souvent à choisir entre des candidats néo-fascistes et des candidats ex-communistes... C'est-à-dire entre les deux repoussoirs qui ont fait longtemps la fortune électorale du Parti Démocrate-Chrétien ? Pour sa part, le patron de la communication Berlusconi – ex-propriétaire de "la Cinq" en France – a appelé dès le 23 novembre à voter pour le MSI de Fini à Rome, en qui il voit désormais le représentant, selon ses termes, de cette *"aile modérée qui peut garantir l'unité du pays"* et croit en des valeurs comme *"le marché, la libre entreprise, la tolérance, la correction, le bon sens"*... Ben voyons !

En tout cas, on le voit, la "recomposition" politique en cours pose bien des questions. Mais entre la Ligue du Nord et ses accents racistes, le MSI néo-fasciste candidat au rôle de droite présentable que cela n'empêche pas de se servir de la petite-fille du "Duce" comme d'un drapeau, le paysage politique italien se peuple de personnages de bien mauvais aloi. La "grande lessive" à laquelle prétendaient procéder les dirigeants politiques pour arriver à une Italie "plus propre" fait sortir de leur boîte des politiciens bien crasseux...

André FRYS

Nigéria

GÉNÉRAUX AU POUVOIR ET AGITATION SOCIALE

Après avoir lancé sa propre opération de "démocratisation" du Nigeria, l'armée nigériane se sera vite lassée de jouer les seconds rôles sur la scène politique du pays !

Le 27 août dernier, le général Babangida, qui était au pouvoir depuis 1985, se retirait après avoir annulé l'élection présidentielle qu'il avait lui-même organisée au mois de juin. Le dictateur laissait la place à un gouvernement par intérim civil, nommé par ses soins, sous la direction du chef Ernest Shonekan.

Le 17 novembre, quatre-vingt-deux jours après son installation au pouvoir par l'armée, Shonekan vient d'être "démissionné" par son propre ministre de la Défense, le général Sani Abacha.

Ancien ministre de la Défense de Babangida, avant d'être celui de Shonekan, le général Abacha est de longue date l'un des porte-parole attitrés de l'armée. Déjà, en 1983, c'était lui qui avait annoncé sur les ondes le putsch du général Buhari; deux ans plus tard, ce fut encore lui qui annonça la prise du pouvoir par Babangida. Et, depuis la formation du gouvernement Shonekan, c'est encore Abacha que l'on décrivait comme le véritable homme fort du régime.

Mais il faut croire qu'exercer le pouvoir dans l'ombre sous le couvert d'un gouvernement civil ne suffisait plus à l'armée. Et les quelques libertés, au demeurant tout illusoires, qui existaient sur le papier devaient paraître bien insupportables aux militaires puisque l'un des premiers actes d'Abacha en prenant le pouvoir aura été de dissoudre tous les organes élus et d'interdire tous les partis politiques, y compris les deux seuls partis officiels, constitués jadis de toutes pièces par Babangida lui-même.

C'est que, contrairement aux espoirs que nourrissait sans doute l'armée, la mise en place du gouvernement Shonekan et les promesses de libéralisation qu'il avait faites n'ont pas suffi à calmer le mouvement de révolte déclenché dans le pays par l'annulation de l'élection présidentielle de juin.

Les classes moyennes, qui avaient profité de ces élections pour exprimer leur opposition au régime corrompu des militaires, n'ont pas désarmé. Au point qu'en dépit d'un décret pris en août interdisant toute référence au scrutin annulé, une chambre de la Cour suprême venait de déclarer illégal le régime de Shonekan et de réclamer que soit respecté le résultat de l'élection de juin.

Mais c'est surtout dans la classe ouvrière et la population pauvre que les choses se sont gâtées pour le régime. Depuis le mois de juin, grèves et émeutes n'ont pratiquement pas cessé de se succéder dans le sud et l'est du pays. Et c'est en pleine grève générale qu'Abacha a pris le pouvoir.

Cette fois encore, c'est la menace d'une hausse de 700 % du prix de l'essence, et par conséquent des transports, qui a mis le feu aux poudres. Cela fait en effet des années que les régimes successifs essaient périodiquement de réduire leurs subventions aux prix pétroliers intérieurs comme l'exigent les experts du FMI, et qu'ils échouent face à des mouvements de grève. Cette fois-ci, Abacha a obtenu l'accord de la principale centrale syndicale, le National Labour Congress, sur un compromis – une augmentation de 450 % "seulement".

Le fait même que l'armée, tout en rétablissant sa dictature ouverte, se sente obligée de faire une concession aux grévistes, même limitée, en dit sans doute long sur les inquiétudes des militaires face à la colère d'une classe ouvrière nombreuse et des dizaines de millions de pauvres des villes qu'elle est susceptible d'entraîner derrière elle. Reste à savoir si de tels gestes, même cautionnés par les bureaucrates corrompus qui dirigent le National Labour Congress, suffiront à rendre la dictature plus acceptable aux yeux du prolétariat nigérian et à lui faire baisser les bras. On peut en douter.

François ROULEAU

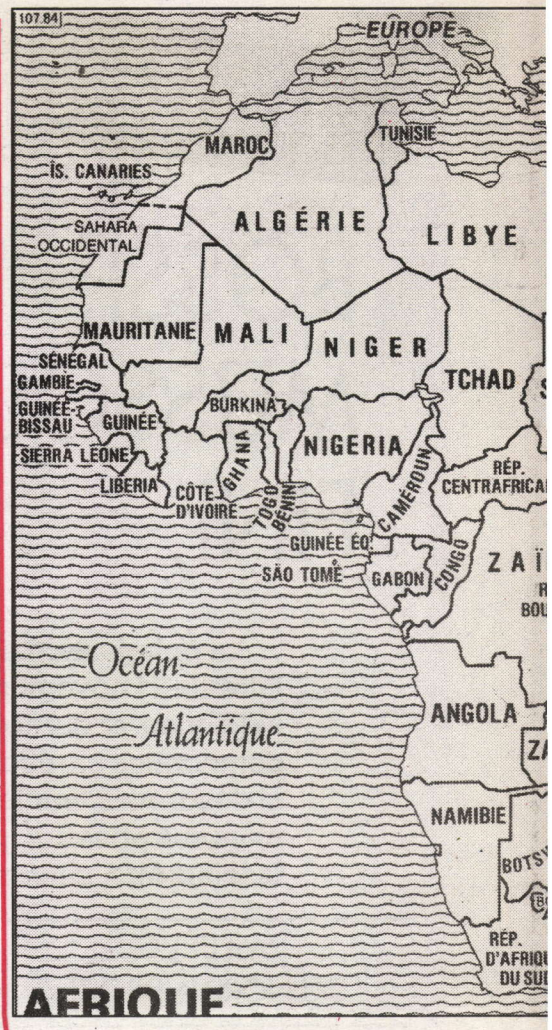

Burundi

MASSACRES ETHNIQUES

Cet article dont nous publions de larges extraits est paru dans le mensuel trotskyste *Le pouvoir aux travailleurs* du 31 octobre, édité par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.

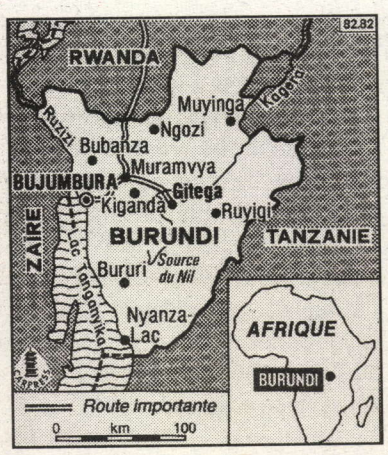

AFP

Des Hutus tués par des Tutsis (principalement des militaires) lors des grands massacres de 1984.

Une fois de plus le Burundi est plongé dans des luttes ethniques entre, d'un côté, les Hutus et, de l'autre, les Tutsis. Ces massacres font suite au coup d'Etat perpétré le 21 octobre dernier par des officiers tutsis de l'armée et qui a coûté la vie a Melchior Ndadayé, élu président de la République lors des dernières élections après l'instauration du multipartisme dans le pays. Depuis, le sang ne cesse de couler entre les deux principales ethnies. Les officiers tutsis, majoritaires dans l'armée, font la chasse de façon indifférente aux Hutus, ethnie du président assassiné, alors que, dans les campagnes surtout, les partisans de ce dernier s'attaquent aveuglément et crient vengeance contre les populations tutsis. (…)

La plupart des puissances impérialistes, qui, hier encore, soutenaient la dictature des militaires au Burundi, ont hypocritement crié leur indignation face à ce coup d'Etat sous prétexte qu'il aurait mis fin à la démocratie dans le pays. Les Etats-Unis ont suspendu leur soutien.... militaire. Les pays de la CEE aussi ont décidé de boycotter les putschistes. Tous exigent de ces derniers de remettre le pouvoir aux partisans du président assassiné au nom, dit-on, de la garantie de la démocratie. On a aussi entendu certains dictateurs africains faire des déclarations dans ce sens. Même Eyadéma, le dictateur togolais, qui règne depuis plus de vingt ans grâce à un coup de force perpétré lui aussi dans le sang, a volé au secours de la "démocratie burundaise" en condamnant le coup d'Etat. (…)

En réalité, ces massacres criminels ne sont pas les conséquences d'une lutte entre, d'un côté, des "démocrates" et, de l'autre, des non-démocrates, car Melchior Ndadayé lui-même est arrivé au pouvoir en collaborant avec la même armée qui a imposé sa dictature depuis des années et tue aujourd'hui. Et si demain les partisans de Ndadayé reprennent le pouvoir grâce au soutien des pays impérialistes, pour les masses pauvres, Hutus comme Tutsis, ce sera toujours la dictature. Ce qui se passe au Burundi est tout simplement une lutte pour le pouvoir entre les dirigeants Hutus et Tutsis, chacun cherchant à imposer sa dictature à l'ensemble de la population. (…)

Ces oppositions ethniques sont

Afrique du Sud

La "Constitution intérimaire"

UNE CHARTE GARANTISSANT L'EXPLOITATION MULTIRACIALE

Le 17 novembre a été signée en grande pompe, en Afrique du Sud, la "Constitution intérimaire" qui marque la dernière étape avant les premières élections au suffrage universel prévues pour le mois d'avril, élections dont cette Constitution fixe les modalités.

Mais plus encore que de préparer ces élections le rôle de cette Constitution, même "intérimaire", est de définir par avance, en dehors de tout contrôle de la population, même limité à celui que permet la démocratie parlementaire, la forme du futur régime sud-africain.

Selwyn tait/Gamma

De Klerk et Mandela signent le texte.

■ Sans doute ce sont en théorie les instances qui seront élues le 27 avril prochain qui auront pour rôle de définir la forme définitive de la Constitution du pays. A ceci près que les modalités d'ores et déjà fixées par la Constitution intérimaire rendent un amendement de celle-ci extrêmement difficile. Ainsi une majorité des deux tiers sur l'ensemble du Sénat et de l'Assemblée nationale sera-t-elle requise ou, à défaut, une majorité de 60% dans un référendum.

Tout est conçu dans cette Constitution intérimaire pour assurer la stabilité du régime. D'un côté elle garantit une position dominante aux deux principaux partenaires, le Congrès National Africain (ANC) et le Parti Nationaliste au pouvoir. De l'autre, elle distribue des strapontins aux nombreuses forces qui réclament, depuis le début des négociations, avec plus ou moins de justification, leur part du pouvoir. Du coup elle donne à ces forces des raisons de rentrer dans le jeu pour accéder à la mangeoire du pouvoir tout en jouant sur leur multiplicité pour qu'elles s'équilibrent face aux deux grands partis.

C'est dans ce cadre par exemple que s'inscrit le régionalisme de la Constitution. Elle prévoit la création de neuf provinces, chacune disposant de son parlement et de son gouvernement. Sans doute ces provinces n'auront-elles que peu de prérogatives, mais cela fera quand même autant de postes pour les ambitions, en particulier, des partis provinciaux qui, à condition de recueillir au moins 10% des voix localement, auront de surcroît automatiquement des postes ministériels dans les gouvernements provinciaux.

De la même façon, au plan national, la totalité des 90 sénateurs et la moitié des 400 députés seront élus sur une base provinciale. Cela laisse bien entendu la part du lion aux partis ayant une réelle existence nationale, pour l'essentiel l'ANC et le Parti Nationaliste, tandis que le reste des sièges sera réparti entre de multiples factions rivales. Et sans doute en verra-t-on se créer de nombreuses en plus de celles qui existent déjà d'ici au 27 avril.

Le même démocratisme plein d'arrière-pensées préside aux règles de formation du futur gouvernement. Il suffira de vingt sièges de députés pour qu'un parti soit représenté au gouvernement, mais un parti ayant 80 députés par exemple aura droit, en plus de six postes de ministres au moins, à un poste de vice-président doté de pouvoirs exécutifs supérieurs à ceux des ministres.

Dans cette affaire, les politiciens blancs gardent de beaux restes au niveau parlementaire, mais plus encore dans les municipalités, où 30% des élus seront exclusivement désignés par l'électorat blanc, et dans la fonction publique, où la Constitution garantit la sécurité de l'emploi pour tous les fonctionnaires de l'ancien régime.

Tout ce que le pays compte de réactionnaires, du flic tortionnaire au fonctionnaire corrompu des ex-homelands en passant par tous ces politiciens qui ont géré pendant longtemps l'Apartheid, que ce soit directement au sein des partis au pouvoir ou indirectement comme les dirigeants tribaux et autres potentats des homelands, se voient ainsi offrir concessions et places au soleil.

Par prudence sans doute, parce qu'il faut bien qu'elle tienne compte de l'impatience qui s'est manifestée dans ses propres rangs, l'ANC a aussi obtenu que soit inscrite dans la Constitution la promesse de retraites spéciales pour les *"personnes qui ont servi l'intérêt public dans l'établissement d'un ordre démocratique constitutionnel"*, autrement dit en particulier pour les anciens de la guérilla, sous réserve toutefois qu'ils se plient au nouvel *"ordre démocratique constitutionnel"*...

On trouve même, pour les esprits libéraux, la promesse d'une charte des droits du citoyen, un jour... Mais en attendant, il est inutile de chercher dans cette Constitution des promesses et encore moins des garanties quant aux droits des exploités.

C'est pourtant la révolte du prolétariat noir qui a précipité la fin de l'Apartheid. Mais ce que vise cette Constitution, comme d'ailleurs tout le processus de négociation depuis la première heure, c'est de réserver le bénéfice de la révolte des townships aux seuls privilégiés et aspirants privilégiés, blancs ou noirs.

F.R.

tant le fait de ceux qui sont au pouvoir que celui de ceux qui prétendent combattre ces derniers.

D'une part, ceux qui dirigent s'appuient principalement sur leur ethnie. Cette pratique n'est pas nouvelle. Depuis les années 60 qui ont vu la naissance des Etats africains, les dictateurs mis en place par l'impérialisme utilisent le tribalisme. Mais ils le faisaient dans le cadre de l'Etat unitaire. Aujourd'hui, face au mécontentement populaire profond dû à la crise économique, les régimes pourris et corrompus apparaissent franchement dominés par l'ethnie de ceux qui sont au pouvoir. Les dictateurs ont de plus en plus tendance à jouer au tribalisme en vue de leur maintien. Ils se présentent volontiers comme les défenseurs des intérêts de leur ethnie ou de leur région; ils font croire que si leur pouvoir venait à tomber elles seraient victimes de la vengeance des autres.

Inversement, ceux qui combattent ces pouvoirs corrompus le font en utilisant les mêmes armes qu'eux. A côté des marchands de rêves et autres illusions sur le multipartisme, on trouve de plus en plus de gens qui combattent les dictatures en utilisant l'ethnisme. Ils présentent les pouvoirs corrompus comme la dictature d'une ethnie ou d'une région qui opprimerait les autres, les leurs en particulier. Aussi, pour les combattre, s'appuient-ils eux aussi sur leur ethnie. Ils aiguisent les différences culturelles entre les populations, même là où il n'y a aucune oppression de ce type. Ils en appellent à la solidarité de leur ethnie et la transforment en une hostilité contre les autres, notamment contre les ethnies de ceux qui dirigent, sans aucune distinction, comme si les pauvres et les opprimés des ethnies des dirigeants corrompus étaient responsables de la dictature et de la misère qu'ils subissent eux aussi.

L'ethnisme, qui pousse sur le terreau de la misère et du sous-développement dans nos pays, comme le nationalisme ou l'intégrisme, est un piège dans lequel les politiciens bourgeois veulent entraîner les masses pauvres. C'est une sorte d'échappatoire qu'ils utilisent pour dévoyer les luttes, pour les diriger vers des impasses pour les pauvres, des fois avant même que ceux-ci ne commence à se révolter. Tous ces mouvements ethniques, plus ou moins "culturels", en opposant les pauvres les uns aux autres, en obscurcissant la conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la transformation radicale du système actuel, servent en réalité les intérêts du capitalisme, y compris lorsque les dirigeants de ces mouvements se disent anti-occidentaux. (...)

Somalie

AÏDID *hier pourchassé, maintenant* RECONNU *par l'*ONU

AFP

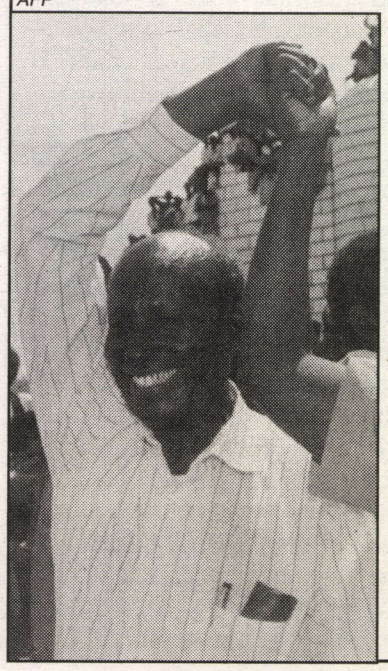

Le Conseil de sécurité des Nations Unies vient d'adopter la résolution 885 qui décide que le général somalien Aïdid n'est plus hors-la-loi et lève le mandat d'arrêt lancé contre lui. Cette résolution prend donc le contre-pied de la résolution 837 qui en avait fait le "criminel de guerre" n°1 de l'ONU, que les Etats-Unis se faisaient forts de mettre à la raison. Sa tête avait même été mise à prix.

Seulement, depuis le 3 octobre dernier, le vent a tourné. Au cours d'un affrontement avec les troupes du général Aïdid, 18 soldats américains avaient trouvé la mort. Ceci avait obligé les Etats-Unis à revoir leur position et Clinton avait envoyé un émissaire au général Aïdid indiquant ainsi qu'il redevenait un interlocuteur valable.

Pour sauver la face, les Nations Unies vont lancer une commission d'enquête chargée de faire "toute la lumière" sur les différents affrontements avec la population somalienne, jusqu'à présent imputés à Aïdid. On trouvera bien un autre "criminel de guerre" à rendre responsable de tout pour mieux couvrir, peut-être, un accord avec cet Aïdid pourchassé hier...

Rhône-Poulenc-Belle Etoile (St Fons)

LE DMT-H EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

Vendredi 19 novembre, les travailleurs du secteur DMT-H ont arrêté leur fabrication. Dans ce secteur, ils sont 38 à travailler, en quatre équipes se succédant jour et nuit, dimanche et jours fériés compris.

La veille, profitant du mouvement de grève du 18 novembre, ils avaient mis la production en veilleuse et remis leur cahier de revendications à la direction, demandant, entre autres, l'embauche de l'intérimaire du secteur, le remplacement du personnel partant en préretraite progressive (PRP), le coefficient 205 pour ceux qui ne l'ont pas, et une augmentation de 500 F.

En effet, les restructurations successives à Rhône-Poulenc ont entraîné des charges de travail de plus en plus lourdes alors que les salaires n'évoluent pas. Pourtant, Rhône-Poulenc a les moyens, puisqu'avec la privatisation et les actions vendues au-dessous de leur valeur, certains vont bientôt pouvoir empocher des dizaines de millions. Aussi, ceux du DMT-H estiment, à juste titre, qu'il n'y a pas de raisons pour qu'ils soient des laissés-pour-compte.

Dès jeudi 18, la direction a reçu les travailleurs du DMT-H et leur a proposé une prime exceptionnelle de 400 F en décembre, l'examen des cas des six personnes pas encore au coefficient 205, des remplacements de PRP, et la possibilité, pour un ouvrier de chaque équipe, de devenir technicien.

Cependant, les grévistes de DMT-H ont estimé que c'était insuffisant, en particulier au niveau salaires. Aussi, le vendredi matin, la procédure d'arrêt de la fabrication a été entamée. Cet arrêt total de la fabrication était une décision difficile à prendre car la remise en route demandera entre quinze jours et un mois et demi suivant les problèmes, et ce sera un gros travail pour les ouvriers du secteur.

Aussi, la procédure d'arrêt a été mise d'abord lentement en route. Mais, comme le soir la direction n'avait rien accordé d'important en plus, la procédure d'arrêt est devenue irréversible dans la soirée.

Au début, les avis étaient partagés, mais les plus décidés ont entraîné les hésitants, et la direction a réussi à mettre tout le monde en colère en montrant qu'elle préférait perdre beaucoup d'argent en laissant arrêter la production plutôt que d'en perdre un peu en accordant des augmentations de salaires (les salaires ne représentent en effet que 3% du prix de revient du DMT-H). Et puisque la direction semble faire une question de principe de ne pas accorder d'augmentations de salaires, disant : *"Si on vous augmente, il faudra augmenter tout Rhône-Poulenc"*, les ouvriers du DMT-H, eux aussi, font une question de principe de ne pas reprendre sans augmentations de salaires.

Les quatre syndicats – CGT, CFDT, CFTC et FO – soutiennent la grève. Mais lundi 22, les chefs du secteur, ainsi que certains syndicalistes, ont commencé à faire pression sur les ouvriers pour qu'ils acceptent l'organisation d'un vote à bulletin secret, alors que, jusque-là, toutes les décisions ont été prises ensemble, par les présents, après discussion.

Mardi 23, une ultime discussion avec la direction a convaincu les hésitants qu'on n'aurait plus rien sans faire une grève active et qu'il faudra aller dans les autres secteurs de l'usine, gagner les autres travailleurs à l'idée de la lutte s'ils voulaient obtenir des augmentations de salaires.

Alors que la CFTC annonçait son retrait du mouvement, le vote à bulletin secret a finalement eu lieu et donné une forte majorité pour continuer la grève. Des rendez-vous sont fixés tous les jours pour organiser celle-ci et décider des actions à mener. Mardi soir 23 novembre, le moral était, malgré le froid, au beau fixe.

Correspondant LO

Hôpital Necker (Paris)

UNE GRÈVE DU PERSONEL DE MÉNAGE

A l'hôpital Necker à Paris, le personnel de ménage employé par la société "La Providence" est en grève depuis une dizaine de jours. Ce sont une centaine d'ouvriers et d'ouvrières qui luttent contre une dizaine de licenciements que voudrait leur imposer leur patron. Déjà en juillet dernier, ils avaient dû faire avec succès quinze jours de grève pour empêcher cette fois vingt licenciements. Leur patron ne s'en cache pas : il veut faire encore plus d'argent et rentabiliser au maximum son chantier, comme il dit. Peu lui importe de mettre à la rue dix salariés.

Pour le moment, le ménage n'est quasiment plus fait dans l'hôpital, même si les grévistes assurent un petit service minimum. Mais face à un patron de choc qui pour le moment refuse de négocier, il faut beaucoup de détermination aux grévistes pour tenir le coup.

Dans les services de l'hôpital leur mouvement rencontre le soutien du personnel hospitalier ; les licenciements, leurs salaires et leurs conditions de travail, tout cela parle en leur faveur. Evidemment, ils doivent faire face à toutes sortes de pressions et d'intimidations de la part de leur encadrement qui essaie de les diviser, qui parfois donne un coup de balai par-ci, par-là, les menace de ramener du personnel d'autres chantiers pour faire le ménage. En un mot les provocations ne manquent pas.

Le directeur de l'hôpital refuse de prendre position dans cette grève, parlant de conflit privé entre le patron et ses ouvriers. Au personnel en lutte, il demande d'assurer le service minimum, alors qu'il dispose de bien des moyens pour exiger que le patron de La Providence respecte les termes de son contrat signé avec l'hôpital. Il est clair qu'avec 10% du personnel en moins, la prestation effectuée ne sera plus la même. Mais entre patrons, on se serre les coudes !

Pour le moment, la grève continue et leur patron parle de négocier... bientôt.

Ce qui frappe dans cette lutte, c'est encore une fois de voir la détermination et la solidarité des grévistes, car ce genre de grève à l'hôpital, ce n'est pas fréquent et c'est une raison de plus d'être à leurs côtés.

Correspondant LO

Ministère du Travail et de la Santé

GIRAUD, 4 600 F PAR MOIS, TU VEUX ESSAYER ?

Depuis des années qu'il n'y avait pas eu grève à l'administration centrale du ministère du Travail et de la Santé, c'est le ministre du Travail lui-même qui a mis le feu aux poudres.

En octobre, il était annoncé à 50 vacataires qu'ils seraient licenciés à la fin du mois. Après des démarches syndicales, on leur proposait charitablement un nouveau contrat à 149 h, payées comme telles, au lieu de 169 h, soit environ 600 F de perte de salaire pour des salaires compris entre 5 100 F et 5 600 F net. Et pour la compensation salariale, Veil et le ministre du Travail, Giraud, ne proposant pas la même chose, c'est celui du Budget, Sarkozy, qui a tranché : 6 points d'indice annuel, soit 13 F par mois !

Cela ne nous a pas plû : on ne fait pas la manche ! Et les collègues de ces vacataires ont bien vu que le travail serait fait dans de très mauvaises conditions. D'autant plus que des bruits couraient sur des contrats à temps plein qui seraient renouvelés à 120 h en décembre.

Alors, à une centaine, nous nous sommes mis en grève une journée. Vacataires en tête, nous sommes allés faire le tour des services et, tous ensemble, nous sommes partis au cabinet du ministre. Quelle surprise ! Trois rangées de CRS nous attendaient. Giraud a-t-il entendu nos chansons (désobligeantes) ? En tout cas, il a retenu les syndicats pendant deux heures pour rien.

Partie remise ! Nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Correspondant LO

EDF GDF

Électriciens et gaziers dans la rue

LO

LE COURANT PASSE CAR IL Y A DE L'EAU DANS LE GAZ

LO

Des milliers d'électriciens et gaziers, venus de toute la France, ont manifesté à Paris mardi 23 novembre à l'appel des quatre syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC (seule la CGC n'avait pas appelé). Il y avait 25 000 manifestants selon la police, et jusqu'à 50 000 selon les organisateurs.

Les syndicats protestaient contre un projet de "déréglementation" qui vient de la Communauté Européenne. Une commission de Bruxelles préconise en effet que l'accès au réseau EDF puisse être étendu à des sociétés privées, qui pourraient ainsi commercialiser leur propre électricité. D'autre part la production d'électricité des nouvelles centrales pourrait également être confiée à des entreprises privées, et pas seulement à EDF. Tout cela risque, selon les syndicats, d'ouvrir la porte à une dénationalisation d'EDF (comme cela s'est produit en Grande-Bretagne) et, par voie de conséquence, à une remise en cause du statut du personnel.

Que les projets de la direction soient ou non conformes à ce que déclarent les syndicats, en tout cas, côté manifestants, la crainte d'une dénationalisation qui viendrait encore accentuer les suppressions de postes qui s'effectuent déjà largement, était le centre des discussions. Nous connaissons aujourd'hui à peu près partout ce que la direction appelle des "réformes", qui se traduisent par des diminutions d'effectifs, des pertes de primes et autres avantages, des déclassements, etc.

Les conditions de travail chez EDF-GDF se dégradent rapidement. C'est tout cela qui a fait le succès de la journée du 23.

Correspondant LO

COMMENT FAIRE RENTRER LE RHÔNE (Compagnie Nationale) DANS LE LIT DE PÉCHINEY

Toute l'électricité du pays n'est pas produite par la seule EDF, il y a des exceptions. L'une des plus importantes est celle de la CNR, la Compagnie Nationale du Rhône qui a, depuis des décennies, dirigé l'aménagement du fleuve et construit des barrages. La CNR est propriétaire des centrales électriques et de l'électricité, produite à très bas prix car l'eau du Rhône ne coûte rien, les installations sont depuis longtemps amorties et leur entretien est peu onéreux.

La CNR vend à bas prix l'électricité à EDF, qui la revend. Par ailleurs EDF vend à très bon marché à Péchiney, très gros consommateur pour ses fabrications d'aluminium, du courant électrique qui provient parfois justement de la CNR.

Or Péchiney doit être bientôt privatisée. D'où l'idée, défendue par le PDG de Péchiney, Gandois, de "rapprocher" la CNR et Péchiney autrement dit de faire cadeau de la CNR aux futurs actionnaires de Péchiney.

L'argent et les profits coulent décidément à flot, et le Rhône à côté n'est rien qu'un mince filet...

DES BOULOTS IRRADIANTS

Selon les experts d'une commission nommée par l'Assemblée Nationale, 3% des personnes qui travaillent sur le nucléaire civil reçoivent des radiations supérieures à la norme, ce qui est déjà relativement important.

Mais parmi elles, la très grande majorité est constituée par des travailleurs d'entreprises "extérieures" dont les employeurs font faire n'importe quoi à leurs salariés. EDF, qui attribue les marchés à l'entreprise la moins chère, ne contrôle pas la sécurité. Pour économiser quelques sous, des travailleurs risquent d'être – et ont déjà été – gravement irradiés.

Air France

LA DIRECTION REPROGRAMME DES "BLANCS" DANS L'EFFECTIF

Le nouveau président d'Air France, après avoir consulté les syndicats, a donc fait connaître ses projets en matière d'emploi. Il a annoncé 1 100 FNE et environ 900 départs en retraite pour 1994.

***"Il n'y aura pas de licenciements secs"* s'est empressée d'annoncer la presse, commentant ces 2 000 suppressions d'emplois. Ce serait donc cela la "méthode Blanc", par opposition à celle de son prédécesseur, Attali ?**

La différence ne saute pourtant pas aux yeux. Surtout quand on se souvient que le PRE2 (le plan de retour à l'équilibre - 2e volet) d'Attali contre lequel, il y a quelques semaines, les travailleurs d'Air France s'étaient mis en grève, ne parlait pas, lui non plus, de licenciements.

Reste le chiffre des emplois supprimés. Mais si Blanc en annonce d'ores et déjà 2 000, le gouvernement ne démord pas du chiffre des 4 000 emplois à supprimer pour l'an prochain (celui-là même qui figurait au plan d'Attali). Et, à la mi-décembre, Blanc (dont *L'Humanité* du 23 novembre se félicitait qu'il *"continue à jouer la carte du dialogue social"*) a prévu une autre réunion avec les syndicats où il est fort probable qu'il annoncera de nouvelles suppressions d'emplois.

Dans les ateliers et les hangars d'Air France, les travailleurs savent aussi que la direction n'a pas renoncé à ses projets de filialisation, comme elle l'envisage ouvertement dans l'avenir pour la DM (direction de la maintenance) ou comme elle persiste à le maintenir dans le cas du secteur dit de l'Hôtellerie, en grève avec occupation , à Orly-Sud, depuis début novembre.

Alors, bien sûr, certains ouvriers ne voient pas d'un mauvais œil la possibilité de partir plus tôt que prévu en retraite – surtout après 30 ou 40 ans d'un travail pénible. Mais, parmi ceux qui restent (et dont certains ont des enfants au chômage), l'opinion qui prévaut est qu'il ne doit pas y avoir de départ non compensé par une embauche. Surtout si, comme le prévoient déjà certains spécialistes, ce n'est même pas le même travail qui devrait désormais être accompli à moins nombreux, mais un travail accru, notamment dans les centres de maintenance et réparation. En effet, les compagnies, par souci d'économie, n'achètent plus d'avions, tandis que ceux qui volent, parce qu'ils vieillissent, risquent de revenir plus souvent en révision...

Correspondant LO

NON MERCI !

Depuis la grève, les machines badgeuses ayant eu des "malaises", cela fait plusieurs semaines que nous ne pointons plus. Et cela inquiète le commandement qui se demande bien comment il pourrait remettre à l'ordre du jour le badgeage...

Mais qu'il ne se fatigue donc pas : les badgeuses ne nous manquent pas. Et puis, comme nous sommes en période d'économies, en voilà une que nous sommes prêts à aider à faire, et avec enthousiasme !

***Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière**
DMVD - Air France (Orly-Nord)

GEC-ALSTHOM (Belfort - 90)

CONTRE LES LICENCIEMENTS... SUR LA VOIE DE LA GRÈVE !

Les patrons de GEC-Alsthom sont en train de préparer dans l'immédiat des plans de licenciements massifs dans deux filiales du groupe et en particulier dans le ferroviaire où 1 136 suppressions d'emplois sont programmées dans plusieurs usines.

A Belfort, la principale usine GEC-Alsthom, sur 7 500 salariés, 1 320 travaillent à la Traction (le ferroviaire) dont 600 dans les ateliers. La direction y a annoncé un sureffectif de 396 personnes. Elle prévoit 187 licenciements dont 38 ouvriers en FNE, 22 ATAM en préretraite progressive et 127 qu'elle dit *"sans solution"*. Dès le début de l'annonce de ce mauvais coup, beaucoup se sont dit qu'on ne pouvait pas laisser passer cela, qu'il allait falloir réagir.

Déjà, le 12 octobre, le débrayage appelé dans le cadre de la journée nationale d'action avait été assez bien suivi. Le 26 octobre, à l'occasion d'un CCE extraordinaire de GEC-Alsthom Transport, tous les syndicats, y compris la CGC, ayant appelé à débrayer sur toute l'usine, nous nous sommes rassemblés à 1 000 ; cela faisait plusieurs années que cela ne s'était pas vu. Environ la moitié des grévistes venaient de la Traction. C'était juste au moment où les grévistes d'Air France faisaient reculer le gouvernement...

La suite est venue le mercredi 17 novembre, toujours sous la forme d'un débrayage appelé par tous les syndicats, débrayage accompagné d'actions qualifiées de médiatiques : arrêt du train Bâle-Paris qui passe le long de l'usine, blocage de la gare de Belfort et rassemblement en ville.

Une bonne partie des camarades de la Traction qui, à juste titre, pensent que les licenciements annoncés sont une véritable provocation et qu'il est possible, comme à Air France, de faire ravaler leurs plans aux patrons, se sont dit qu'il ne fallait pas se contenter de ce train-train de débrayages. Dès le lendemain, parfois spontanément mais la plupart du temps sous l'impulsion des militants de la CGT et de FO, des discussions par petits groupes ont eu lieu dans les ateliers de la Traction. La proposition d'une assemblée générale de la Traction pour le lundi matin 22 novembre a été accueillie très favorablement.

A cette assemblée du 22 novembre, appelée par les trois syndicats CGT, FO et CFDT, nous étions près de 300 venus surtout des ateliers, ce qui représente la majorité des ouvriers présents. Ce fut une assemblée animée où les plus déterminés ont eu à cœur de chercher ce qui allait dans le sens d'un renforcement du mouvement, de gagner des hésitants. Pas question, par exemple, de suivre la CFDT nous incitant à reprendre le travail et à attendre le jeudi suivant la prochaine réunion du CE. Nous avons décidé d'aller ensemble dans les ateliers des autres secteurs de l'usine où beaucoup d'ouvriers nous ont manifesté leur solidarité, sans néanmoins encore être prêts à nous rejoindre.

Ayant décidé de nous retrouver l'après-midi à la Traction, à 13 heures nous étions 150, les plus déterminés, contents de voir les équipiers d'après-midi nous rejoindre nombreux. Les délégués syndicaux qui, d'entrée, parlaient d'arrêter avant qu'on ait eu le temps de dire quoi que ce soit, ont eu la bonne réponse de l'assemblée qui a décidé de bloquer jusqu'à 16 h 30 (heure de sortie de ceux travaillant la journée) l'atelier principal de la Traction, le grand hall de montage, et aussi de se retrouver le lendemain mardi matin à deux portes de l'usine, celles où rentrent surtout ceux de la Traction, pour les appeler à une nouvelle assemblée. L'après-midi, nous avons coupé l'électricité des machines, l'alimentation des ponts et les quelques ouvriers au travail ont vite reposé les outils, tandis que des ordinateurs et des néons s'éteignaient dans des bureaux.

Enfin, le mardi matin, 23 novembre, aux deux portes, comme prévu, nous nous sommes adressés activement à tous ceux qui rentraient. Beaucoup sont restés jusqu'à 8 heures, manifestant leur entière approbation. Et à l'assemblée de 8 heures où nous étions au moins le même nombre que la veille, nous avons décidé de continuer dans la voie tracée depuis la veille : chercher à renforcer le mouvement et montrer notre détermination. Les principaux ateliers de la Traction ont été bloqués encore plus activement.

Bien que la CFDT se soit retirée sans explication, le moral n'a pas été entamé. Ce matin-là l'ambiance a monté d'un cran. Les grévistes se sont de nouveau adressés aux autres secteurs de l'usine à midi et voulaient aller, groupés, faire des meetings dans différents ateliers.

Car, comme le martèlent beaucoup de camarades de la Traction : on n'acceptera pas ces licenciements, et qu'une partie d'entre nous soient demain des chômeurs, et après-demain peut-être des sans-abri.

Correspondant LO

QUAND ALCATEL-ALSTHOM SE LANCE... DANS L'ÉPICERIE

Quand on est, comme Alcatel-Alsthom, la plus grande entreprise privée du pays, et en tout cas la plus fructueuse, on se doit de ne pas avoir ses œufs dans le même panier et de montrer sa puissance dans bien d'autres domaines. C'est ainsi que l'empire industriel que dirige Pierre Suard a mis la main sur les magazines *L'Express*, *Le Point* ou encore les éditions Bordas. Une façon comme une autre de s'assurer qu'on dira du bien de cette société dans plus d'une publication !

Parmi ces acquisitions, cette fois au titre du prestige, Alcatel s'est offert un grand cru de vins de Bordeaux, "mis en bouteille au château". Mais si prestige rime avec profit, c'est encore mieux. Et puisque, avec un personnel total de 200 000 personnes, Alcatel dispose d'un réseau de clients "à domicile", il n'a pas pu s'empêcher de proposer une "offre exceptionnelle" en distribuant un prospectus présentant ses "tarifs préférentiels" notamment sur le château Gruaud-Larose 1987. Les douze bouteilles étaient offertes à 780 F (50 F de port en sus), soit 69,12 F la bouteille.

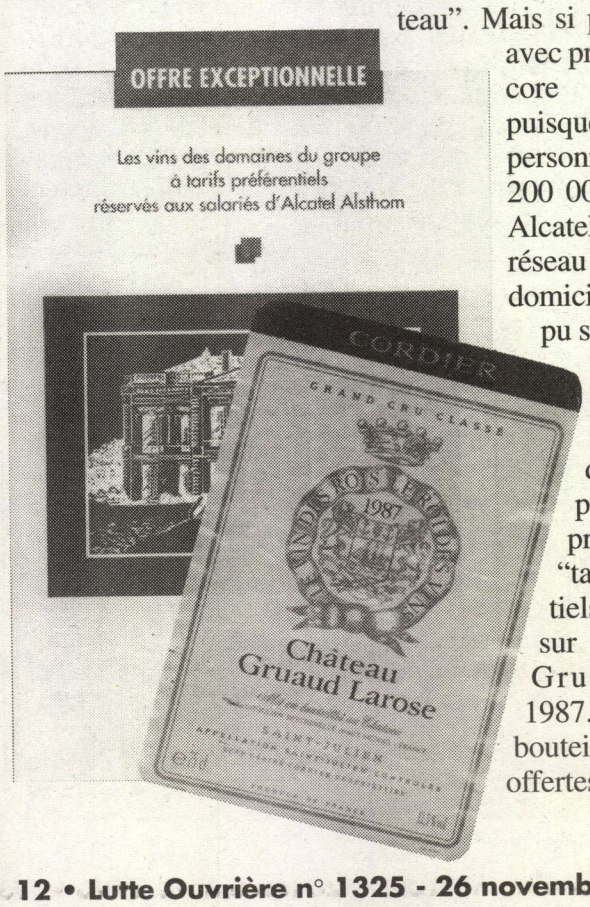

Le hic, si on peut dire, c'est que la même offre au supermarché du coin, en région parisienne, revenait à seulement 65 F la bouteille (sinon à 69 F à l'unité !). Diversification réussie, Suard fait donc dans l'épicerie.

Mais l'incident n'est peut-être pas clos (...Vougeot), en effet la presse concurrente de ses titres (*Le Nouvel Observateur*) a expliqué à propos des crus "bourgeois" ainsi commercialisés par l'empire Alcatel, que si le Gruaud-Larose est bien la propriété du groupe, un autre cru proposé aux salariés, le château Malescasse, appartient personnellement à Pierre Suard. A l'atelier, on appelle cela de la perruque. Mais, n'en doutons pas, Suard aura certainement trouvé le moyen légal pour couvrir ce... privilège de PDG pinardier.

C'était notre rubrique : il n'y a pas de petits profits.

Correspondant LO

ILS MONTRENT L'EXEMPLE !

Dans le dernier rapport d'Alcatel-Alsthom sur l'exercice 1992, on peut lire (note 18) que les jetons de présence se sont élevés pour 1992 à 2,5 millions de francs pour les 14 membres du conseil d'administration. Soit, si cette somme est répartie de façon égalitaire, 15 000 F par mois pour chacun.

Lorsqu'on sait que ces réunions ont lieu une fois tous les deux ou trois mois et qu'elles ne durent guère plus d'une heure, on voit que c'est possible de réduire considérablement le temps de travail... Tout en gagnant bien sa vie.

Extrait du bulletin *LO* Alcatel - Vélizy

France Télécom (Paris Archives)

LA CGT ET LA JOURNÉE DU 18 NOVEMBRE POUR L'UNITÉ D'INACTION

A la suite de la journée de grève du 12 octobre – massivement suivie dans les centres du site Paris Archives – une grande partie du personnel attendait des syndicats, et notamment de la CGT, qu'une nouvelle date soit fixée pour lui donner une suite ; et, dans les jours qui ont précédé la journée du 18 novembre, bon nombre d'agents, y compris parmi ses syndiqués, ne se sont pas fait faute de reprocher à la CGT locale de ne pas appeler à cette journée.

Le mercredi 17, la veille donc, une partie des services était informée (suivant une procédure habituelle) du dépôt d'un préavis de grève CGT par un télex de la direction de leur centre.

Surprise, évidemment, devant cette annonce de dernière minute. Mais nouvelle surprise, bien plus détestable, lorsque l'après-midi du même jour, on a pu lire sur les panneaux syndicaux de la section CGT du centre le texte suivant : *"Soucieux de ne pas briser le courant unitaire de tous les syndicats créé lors de la grève du 12 octobre, la Fédération CGT des PTT n'a pas déposé de préavis de grève.*

Celui qui a été si largement diffusé par la direction du centre, ce jour, provient de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires (UGFF) CGT".

Pour ne pas s'associer à la journée du 18 novembre, les responsables CGT se réfugiaient derrière le prétexte de l'unité syndicale qui aurait été indispensable. C'était l'unité d'inaction qu'il fallait donc comprendre... Fallait-il qu'ils soient résolus à ne pas répondre aux aspirations du personnel, pour en arriver à démentir et à se démarquer à ce point !

Correspondant LO

Renault-Lardy (91)

LA JOURNÉE DU 18

Au centre Renault-Lardy (Essonne), à l'appel de la CGT et de la CFDT, nous étions entre 200 et 250 à débrayer le 18 novembre à 11 heures et à assister au rassemblement. Pour la manifestation à Paris, nous sommes 25 à y être allés.

200/250 au rassemblement, cela signifie à peu près le quart de l'effectif de l'entreprise qui a débrayé. Ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années, même lors de la grève de Cléon. De même, 25 à la manifestation, c'était une bonne délégation. L'appel unitaire des syndicats sur le centre est sans doute un des facteurs qui ont joué pour la mobilisation d'un certain nombre.

On ne sait ce que la fusion Volvo-Renault nous réserve dans un avenir immédiat, mais ces chiffres traduisent qu'une minorité importante des travailleurs du centre se tient sur ses gardes.

Correspondant LO

Hôpital Sainte-Anne (Paris)

Suppressions de postes

NOUS NE SOMMES PAS LES SEULS CONCERNÉS

Jeudi 18 novembre, le mouvement contre les suppressions de postes à l'hôpital Sainte-Anne a pris une dimension supplémentaire. Le matin, à une trentaine, nous sommes partis pour l'hôpital de Bicêtre. Là, dans plusieurs services puis à l'entrée du self, nous avons distribué un tract et discuté des réductions d'effectifs qui frappent tous les hôpitaux.

L'après-midi, nous étions soixante-dix, avec notre banderole et nos panneaux, à la manifestation contre les suppressions d'emplois dans le secteur public. Les hôpitaux y étaient peu représentés mais nous avons manifesté aux côtés des ouvriers de Rhône-Poulenc, Renault, Bull, Air France...

Comme nous avions eu l'occasion de le répéter deux jours avant au directeur de Sainte-Anne, lors d'une assemblée de cent quinze personnes, nous n'admettons pas ses critères d'économies budgétaires appliqués aux dépens de nos conditions de travail et des soins aux malades. Et ce n'est pas fini, car mardi 23, au cours d'une réunion, nous avons prévu de renouveler dans d'autres hôpitaux ce que nous avons fait à Bicêtre.

Correspondant LO

CHRONIQUE D'UNE ENTREPRISE ORDINAIRE

Le mois dernier, on apprenait par la presse que le directeur de l'hôpital d'Albi, qui dispose déjà d'un logement de fonction dans l'enceinte de l'hôpital, s'était fait aménager un nouveau logement dans une ferme pour 3,6 millions de francs aux frais de l'hôpital.

Chacun se souvient que l'année dernière, à la même époque, la direction de cet hôpital avait refusé de soigner un hémophile, pour *"raisons économiques"*.

Les raisons économiques ne sont bonnes que contre les malades et les salariés : directeurs et administrateurs savent parfaitement éplucher les comptes et faire la chasse au moindre poste, au moindre lit susceptible d'être supprimé. Pour le reste, ils n'y voient que du feu.

Il est vrai que tous ces gens-là sont payés pour demander des sacrifices à ceux qui gagnent déjà le moins, pas pour en faire eux-mêmes. Faut pas confondre.

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Mines de Carmaux

Sciaky-Industries (Vitry - 93)

MOBILISATION POUR LES SALAIRES

A l'usine Sciaky Industries, à Vitry-sur-Seine, le patron a un peu reculé sur les salaires après 8 heures de débrayage au total.

Sciaky Industries fabrique des lignes de sondage pour l'industrie automobile. Elle emploie 450 personnes. En dix ans l'entreprise a perdu la moitié de ses effectifs.

En 1993 nous n'avons eu aucune augmentation de salaire, simplement la promesse d'une prime en janvier 1994 si les résultats étaient positifs.

Pour 1994, les négociations salariales ont commencé le 25 octobre. Ce jour-là, pour faire pression, les syndicats ont appelé à un rassemblement dans l'atelier. Nous nous sommes retrouvés nombreux, les deux tiers des présents sur le site, et tous les services étaient représentés. Les délégués ont demandé à l'assemblée de rester là pendant la réunion.

Le patron proposait : 2,2% au 1er janvier 1994 pour les non-cadres, mais pas d'augmentations individuelles et promotionnelles ; pour les cadres, des augmentations individualisées. Et on nous annonçait qu'il n'y aurait pas de prime en janvier, les résultats, paraît-il, ne le permettant pas !

2,2% sur deux ans, ça n'allait pas, c'est ce qui fut dit au patron. Une nouvelle réunion étant prévue pour le 29 octobre, l'assemblée du personnel se donna rendez-vous pour cette date. Ce jour-là nous fûmes aussi nombreux. Là, le patron annonça que l'augmentation passait de 2,2 à 2,5%. La proposition des syndicats de se mettre en grève fut immédiatement votée. Elle s'arrêta en fin de matinée à cause du long week-end. Mais une nouvelle assemblée fut décidée le 3 novembre, jour de la prochaine réunion.

Ce jour-là, il y eut moins de monde à l'assemblée. Aux négociations, nouveau petit recul du patron : en plus des 2,5%, il y aurait 0,5% de la masse salariale réparti en augmentations individuelles.

La grève s'arrêta là, sur un vote ; par la suite, le patron a annoncé qu'il paierait les heures de grève. Ce n'est pas une grande victoire, mais nous avons tous le sentiment d'avoir tout de même fait reculer le patron. Et puis surtout, nous avons renoué avec les assemblées du personnel et les débrayages qui ne s'étaient plus faits depuis longtemps. Et ça, c'est un gage pour l'avenir.

Correspondant LO

SNCF

Verdict du procès en appel de la catastrophe de la Gare de Lyon (juin 1988)

LA DIRECTION DE LA ENCORE UNE FOIS HORS DE CAUSE

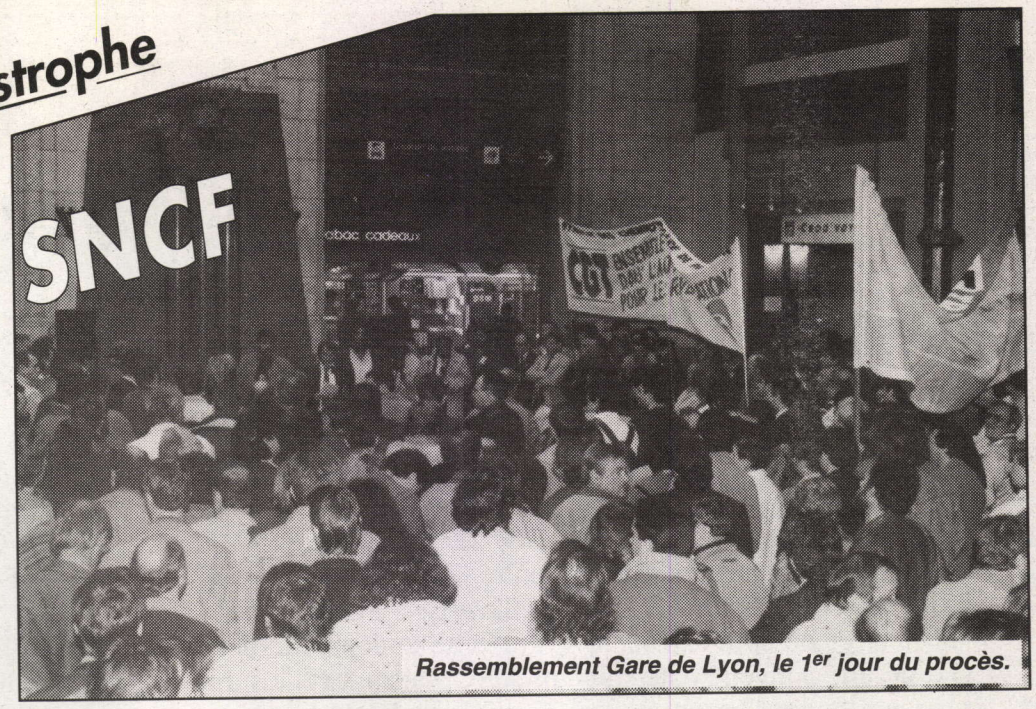

Rassemblement Gare de Lyon, le 1er jour du procès.

Dans le procès en appel des deux cheminots impliqués dans la catastrophe de la Gare de Lyon de juin 1988 (qui fit 56 morts et 55 blessés), le tribunal rendait son jugement le 18 novembre dernier : deux ans de prison avec sursis pour l'agent de conduite Daniel Saulin ; six mois de prison avec sursis pour le contrôleur André Fouquet.

Ce jugement est très nettement en retrait par rapport à celui qui avait été prononcé à l'issue du premier procès, le 14 décembre 1992, et contre lequel les deux cheminots avaient donc fait appel. Les peines qui avaient été prononcées à l'époque étaient de quatre ans avec sursis dont six mois de prison ferme pour Daniel Saulin, et de deux ans de prison avec sursis pour André Fouquet. Ces deux condamnations avaient d'ailleurs immédiatement entraîné une réaction indignée et vigoureuse de l'ensemble des cheminots qui avaient, le soir même, paralysé l'ensemble du réseau SNCF par un mouvement de grève comme la direction n'en avait plus vu depuis bien longtemps...

Il faut croire que le souvenir de cette grève ne s'est pas effacé de la mémoire des juges. Le contexte de mécontentement social dans lequel le verdict est intervenu, l'annonce par les organisations syndicales du dépôt d'un préavis de grève pour le soir même de ce 18 novembre et finalement la crainte d'une nouvelle et unanime réaction de la part de tous les cheminots au cas où des condamnations à de la prison ferme seraient prononcées, ont probablement incité les juges d'appel à une certaine modération. En tous les cas, le fait est que le jugement du 18 novembre est moins sévère que celui de décembre 1992. Et c'est tant mieux !

Reste cependant que les deux cheminots sont condamnés et que la direction de la SNCF, elle, n'est en rien inquiétée. Elle ne l'a jamais été d'ailleurs, ni n'a jamais vraiment été appelée à rendre des comptes ; même si au cours du procès en appel ses responsabilités et ses négligences en matière de sécurité, d'entretien du matériel, de mise en œuvre d'équipements modernes sur les rames de banlieue, furent plus d'une fois mises en évidence, par les experts en particulier. Et aujourd'hui, elle peut poursuivre comme si de rien n'était.

Ce n'est pas seulement scandaleux pour les victimes et leurs familles, pour les cheminots qui se retrouvent désignés encore une fois comme seuls responsables de la catastrophe. C'est aussi très dangereux, et même criminel. Car, avec la complicité de la justice, la direction de la SNCF peut continuer sa politique d'économies sur la sécurité, les effectifs, les équipements, les matériels, économies qui sont à l'origine directe de la catastrophe de la Gare de Lyon comme de tant d'autres passées et, malheureusement mais selon toute probabilité, futures.

Pour preuve, il suffit de savoir qu'au lendemain même du verdict, le 19 novembre, un cheminot était fauché par un TGV sur la ligne du TGV Nord alors qu'il vérifiait les installations. Il était seul à faire ce travail... pour cause de réduction d'effectifs. Le même jour, 22 voyageurs étaient blessés dans le déraillement du train Toulouse-Marseille qui – expliquait un tract CFDT peu après – *"déraillait en franchissant trop vite une aiguille prévue pour 60 km/h, sur des installations qui, saturées, avaient été mises à double sens comme dans l'accident de Melun"* (ce dernier accident avait fait 11 morts). Le même tract poursuivait : *"Une heure et demie avant, le même mécanicien avec son train a percuté mortellement un piéton à un passage à niveau près de Castelnaudary. Là encore, il est connu que les effectifs ne permettent pas aux conducteurs d'être relevés systématiquement quand ils ont vécu un tel drame"*. Quant aux passages à niveau qui devaient soi-disant disparaître, ils restent encore bien trop nombreux.

Ainsi, le verdict a permis à la justice de classer l'affaire... et à la SNCF de ne rien changer à sa politique irresponsable en matière de sécurité des voyageurs comme des cheminots.

Correspondant LO

RATP (région parisienne)

SANCTIONS

UN RECUL DE LA DIRECTION

Après les agressions contre des conducteurs, la direction de la ligne 9 du métro parisien (Mairie de Montreuil-Pont de Sèvres) s'est obstinée pendant plusieurs semaines à maintenir des sanctions contre les conducteurs qui avaient débrayé sur le tas. Mais nombre de conducteurs de la ligne se sont obstinés quant à eux à débrayer une heure par jour sur une période de trois semaines.

Tout cela embarrassait bien sûr la direction de la régie, d'autant que, pour les mêmes raisons, elle avait dû céder sur la ligne 4. Aussi, n'en déplaise à la hiérarchie de la ligne 9, il a finalement fallu qu'elle s'incline. Bien sûr, la direction a cherché à préserver la face : les sanctions sont gelées. En clair, elles ne seront pas appliquées.

Mais l'important pour les agents, c'est que la décision de ne pas appliquer les sanctions est ressentie comme un recul de la direction générale et un camouflet à la hiérarchie de la ligne 9.

Quant à la direction de la régie, elle a tenu, sur un sujet sensible pour les agents de la RATP, à calmer les choses, dans le climat général actuel, alors que sur les augmentations générales, par exemple, elle n'a pas grand-chose à offrir aux agents.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN DABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

HARLEM 1900 – 1935

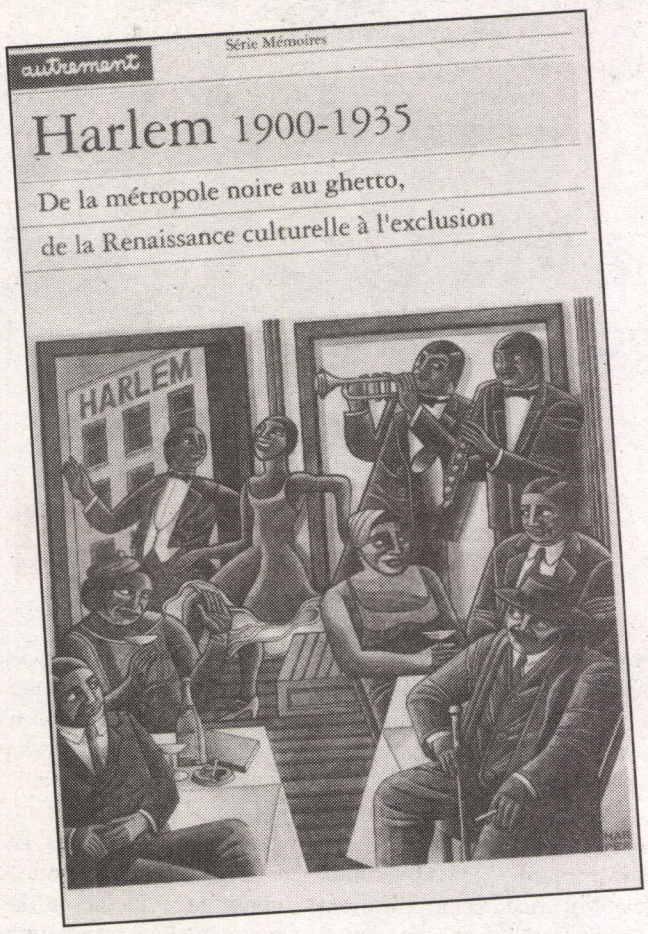

Cet intéressant recueil de textes d'écrivains et d'universitaires français et américains retrace l'histoire de Harlem de 1900 à 1935. Ce quartier au nord de Manhattan était au début du siècle un quartier résidentiel de la bourgeoisie blanche et de la petite bourgeoisie noire de New York. Au fil des années des dizaines de milliers de travailleurs noirs fuyant la ségrégation dans le Sud s'y installèrent. Le gouvernement encourageait cette émigration dans les villes du Nord, où beaucoup d'usines manquaient de main-d'œuvre.

Mais à Harlem arrivèrent également des milliers d'immigrants antillais apportant d'autres traditions culturelles et politiques. Un certain nombre d'entre eux accédèrent à des professions libérales ou se lancèrent dans les affaires. Cela provoqua un fort ressentiment dans la population noire pauvre. Ce furent aussi souvent des Antillais qui introduisirent des idées combatives et radicales à Harlem. L'un d'eux, le Jamaïcain Marcus Garvey, dirigea de 1917 à 1925 un mouvement nationaliste noir préconisant le "retour en Afrique". Il organisa des parades de milliers de personnes à Harlem. En affirmant que les Noirs devaient être fiers d'eux-mêmes et de leurs origines, Garvey eut un grand prestige, bien au-delà de Harlem et de son propre mouvement.

Dans l'entre-deux-guerres, Harlem fut aussi un foyer de création artistique. A la faveur des années de relative prospérité d'avant la crise de 1929, des écrivains, artistes et musiciens noirs trouvèrent un public et des mécènes en particulier au sein de l'intelligentsia new yorkaise et européenne. Il y eut un engouement pour "l'âme nègre". On allait s'encanailler dans les clubs de jazz de Harlem. On applaudissait les poètes noirs dans les salons mondains. L'un d'eux, Langston Hughes, évoque avec humour cette période "où le Nègre était à la mode" et où certains artistes noirs s'imaginaient que la discrimination raciale disparaîtrait grâce à ce qu'on appela la "renaissance" culturelle de Harlem.

Un article évoque ce que fut l'activité des syndicalistes, des socialistes et des communistes à Harlem. Avant la crise de 1929, le Parti Communiste n'existait guère que parmi les intellectuels. Au début des années 30, il parvint à s'implanter parmi les chômeurs et acquit une audience non négligeable au travers de ses campagnes contre la discrimination raciale. Mais d'une manière générale, il semble que les militants des organisations ouvrières gagnèrent moins l'oreille des travailleurs noirs que les militants nationalistes

Avant de devenir essentiellement un ghetto sordide, Harlem fut donc un lieu où malgré la misère et le racisme qui ne disparurent jamais, bien des habitants espérèrent s'émanciper d'une façon ou d'une autre. Ce livre apporte aussi beaucoup d'informations sur un aspect mal connu en France de l'histoire des Etats-Unis.

Jean-Pierre CALVI

Harlem l900-1935
(ouvrage dirigé
par Isabelle Richet).
Editions Autrement. 120 F

LES ROMANS POLICIERS DE SARA PARETSKY

Prenez un grand centre d'affaires comme Chicago, prenez dans ce secteur une classe bourgeoise sûre d'elle et développant ses activités dans tout ce qui peut rapporter des profits, du transport du blé à la création d'hôpitaux, plongez-y une détective privée, qui n'a bien sûr pas froid aux yeux et qui met son nez, et parfois son trousseau de "passes" et son revolver, là où il ne faut pas ; et vous avez les ingrédients d'histoires qui sont policières car il y a quelques morts qui "entrelardent" les transactions en dollars, mais qui surtout sont des vues sur une classe dirigeante sans scrupules.

D'ailleurs, chacun des cinq livres de Sara Paretsky traduits en français se consacre à la description d'un milieu économique et social particulier. Dans *Chronique d'une mort assurée*, c'est le monde d'une grande compagnie d'assurance, de ses petites irrégularités sur des versements de pensions d'invalidité bidon, qui, menées en grand, rapportent des fortunes. Dans *Au point mort*, nous sommes sur les péniches qui transportent le blé (au sens propre, si l'on peut dire, du terme) américain sur les Grands Lacs, et initiés aux arcanes de la concurrence et des tromperies sur les tarifs. Dans *Une médecine pas si douce*, le drame se noue dans un hôpital haut de gamme d'une banlieue blanche et bourgeoise où la recherche des profits passe avant la santé des malades, surtout s'ils ne sont pas de ce milieu. Avec *Qui s'y frotte s'y brûle*, l'auteur nous présente le mélange dangereux et rebutant des patrons du bâtiment et des patrons de l'appareil local du Parti Démocrate, où voix et commandes s'échangent en ne suivant pas toujours la loi de l'offre et de la demande. *Sous le feu des protecteurs* nous montre l'héroïne de Paretsky dévoilant les combines qui ont lieu, avec la complicité des bureaucrates en chef d'un syndicat, lorsque les patrons se servent des fonds de pension de leur personnel pour leurs affaires - légales et illégales - à eux.

Au passage, l'auteur mène quelques charges contre les yuppies de Chicago qui rénovent à leur façon le tissu urbain, contre les fanatiques du mouvement anti-avortement, contre le racisme. Et comme elle ne craint pas les descriptions détaillées et concrètes, on peut presque s'imaginer sur place.

Si les policiers sont décrits comme étant plutôt honnêtes dans l'ensemble – quoiqu'un prochain roman, à paraître en français, prenne justement comme cible la corruption de la police – il faut remarquer que le milieu des truands professionnels – bien fourni aussi, évidemment, à Chicago – ne fournit pas les principaux coupables. Quand il s'agit de qui truande, qui trompe et qui assassine ou fait assassiner, les couches bourgeoises sont là.

Jean MASSARDIER

Dans la collection "Les reines du crime – Le masque" :
Au point mort, Sous le feu des protecteurs, Qui s'y frotte s'y brûle, Une médecine pas si douce ; et Chronique d'une mort assurée, **en grand format - Le masque.**

LE GOUVERNEMENT MOBILISE LES CRS CONTRE LES TRAVAILLEURS DE CHAUSSON

AFP

Après avoir obtenu la suspension du plan de 661 licenciements lors de leur manifestation énergique à l'intérieur du tribunal de commerce de Nanterre et devant le siège de l'administrateur judiciaire, les travailleurs de Chausson avaient décidé de manifester à nouveau, jeudi 18 novembre au matin, afin de montrer que leur mobilisation ne faiblissait pas.

De leur côté les représentants du gouvernement se sont occupés à leur façon des travailleurs de Chausson : ce jour-là des centaines de CRS avaient été mobilisés dans différents lieux de la région parisienne pour tenter d'empêcher les manifestants de Chausson d'entrer dans Paris.

Cela n'a pas empêché quelque 900 manifestants des usines de Creil et de Gennevilliers de se regrouper à Gennevilliers. Mais à quelques kilomètres de là les incidents ont commencé avec les CRS.

TOUS LES GRANDS AXES DE L'OUEST PARISIEN BLOQUÉS PAR LA POLICE

Il faut croire que les travailleurs de Chausson représentent une menace pour que les autorités n'aient pas reculé devant le fait de bloquer successivement la A 86 (principale voie autour de Paris après le périphérique), puis tout le quartier de la Défense, le Pont de Neuilly et son souterrain dans les deux sens et enfin toute l'avenue de Neuilly qui est l'un des plus grands axes de pénétration dans la capitale.

Et tout ce dispositif, mis en place à seule fin d'essayer d'interdire l'entrée des manifestants de Chausson dans Paris, a bien entendu provoqué des embouteillages monstres.

Cela n'empêcha pourtant pas les manifestants, après différents face-à-face avec les CRS et quelques ruses, de parvenir avenue de la Grande Armée devant le siège de Peugeot, coresponsable avec Renault de la liquidation des emplois en cours chez Chausson.

A trois reprises, le barrage des CRS a été levé (jusqu'au suivant) devant la menace d'un affrontement direct avec les manifestants quand ceux-ci descendaient des cars et venaient au contact des CRS. Il faut dire que les fusils lance-grenades risquaient de provoquer des dégâts parmi les automobilistes coincés, eux aussi, par les barrages de police.

Enfin, grâce à une ruse qui fit partir les CRS vers le pont de Puteaux, les 900 manifestants purent, en abandonnant les cars, passer en courant le Pont de Neuilly, s'engouffrer dans le métro et se retrouver Porte Maillot pour un dernier face-à-face avec les CRS devant le siège de Peugeot.

Les représentants du gouvernement ont ainsi abouti au résultat inverse de celui qu'ils recherchaient, car toute la presse et les chaînes de télévision se sont intéressées à ce qui s'était passé. Et le scandale de la fermeture programmée secrètement des années à l'avance a reçu une publicité qu'il n'aurait sans doute pas eue sans cela.

LA MOBILISATION SE MAINTIENT

Le matin même du 18 novembre, après le départ des travailleurs pour la manifestation, l'administrateur judiciaire faisait parvenir les convocations pour une réunion le 22 novembre, destinée à redémarrer la procédure suspendue le 9 novembre dernier.

Dès le vendredi 19 les assemblées massives à Creil montraient que les travailleurs gardaient le moral en votant le principe d'une manifestation la semaine suivante. De même à Gennevilliers les assemblées étaient dynamiques.

Le Comité central d'entreprise du 22 novembre a été une parodie. L'administrateur judiciaire a fait comme si n'existaient pas des documents révélant que la fermeture de tout Chausson, y compris le dépôt de bilan, avait été programmée secrètement des années à l'avance par Renault et Peugeot.

Il a affirmé sa volonté de poursuivre le plan actuel de licenciements comme si de rien n'était, alors que la liquidation judiciaire de l'entreprise risque d'être prononcée purement et simplement le 13 décembre, avec le risque de licenciement immédiat de la plus grande partie des salariés du groupe.

Mais les travailleurs n'ont pas baissé les bras et dans les deux usines, mardi 23 novembre, c'était l'heure de la mobilisation. La quasi-totalité du personnel s'est encore rassemblée ce jour-là et le principe d'une nouvelle manifestation a été confirmé.

Beaucoup de travailleurs ont compris qu'ils avaient le dos au mur. Ils ont pu constater que la loi, la justice, la vérité n'étaient que des mots qui ne valaient pas pour les salariés : la seule justice est celle qu'on parvient à arracher dans les combats. Et les travailleurs de Chausson ont bien conscience que ce qu'ils gagneront à quelque niveau que ce soit, ils ne le devront qu'à eux-mêmes et à leur lutte.

Correspondant LO

QUAND LE MENSONGE ET LA MAGOUILLE DEVIENNENT PUBLICS

Depuis des années que les plans de licenciements se succèdent chez Chausson, il était clair qu'ils faisaient partie d'un plan de dépeçage systématique de la part de Renault et Peugeot, qui se comportent comme de vulgaires "raiders" , se payant sur la bête en vendant tout ce qu'ils ont pu, et surtout en sacrifiant les emplois des travailleurs, avec la complicité des gouvernements successifs, pour récupérer des centaines de millions de francs.

Cela n'empêchait pas les discours officiels d'affirmer que *"les plans visent à la sécurité des emplois restants"* ou *"les circonstances économiques obligent à ces mesures"*.

Mais voilà que, dans le cadre de la petite rivalité entre Renault et Peugeot pour recueillir chacun le maximum, des documents jusqu'ici secrets sont apparus, transmis à l'expert financier et aussi aux représentants des salariés.

Ces documents révèlent qu'en décembre 1991, mai 1992 et juillet 1992, tout le scénario de la fermeture totale de Chausson était déjà mis en place, écrit noir sur blanc dans les comptes rendus de réunions "strictement confidentielles" entre Renault et Peugeot et eux seuls. Le représentant de Renault lors de ces réunions précise même, dans l'un de ces comptes rendus que le plan 1992-93 (celui des 1 285 licenciements qui vient d'avoir lieu) était un plan préparant la fermeture que l'on souhaitait accélérer à Creil, et qu'il fallait garder le secret *"pour éviter les risques de réactions sociales"*.

Même le nouveau plan de licenciements actuel et le dépôt de bilan, qui risque de conduire à la faillite prochaine, sont annoncés dans ces documents comme moyens d'accélérer la fermeture. La presse écrite et la télévision ont rendu publiques ces preuves des mensonges dont on a abreuvé les travailleurs.

La révélation de ces documents, à Creil en particulier, a déstabilisé toute une partie de la hiérarchie qui a réalisé qu'on l'avait complètement manipulée. Car elle avait cru aux discours des patrons.

Elle a provoqué aussi la colère et le dégoût d'un peu tout le monde devant le culot et le cynisme des patrons et de leurs représentants.

Quant à la justice qui est saisie par les représentants syndicaux en vue d'annuler toutes les procédures reposant sur des mensonges établis, comment va-t-elle réagir ? Et que va-t-elle dire face à ce qui ressemble à une faillite arrangée ? Certains se sont vu poursuivre pour moins que cela.

Renault et Peugeot ne cachent même plus leur souhait, aujourd'hui, que soit prononcée la liquidation judiciaire de Chausson. Cela permettrait à Peugeot de se dégager sans payer un centime et à Renault de récupérer, sans verser un sou pour ses obligations industrielles et financières, le petit bout de Chausson, libéré de toutes dettes, qui l'intéresse encore pour peu de temps.

Mais les travailleurs qui seraient ainsi jetés à la rue n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995